

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 25, 2024

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 4:17 p.m. [ET] to study Bill S-256, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (seizure) and to make related amendments to other Acts.

Senator Brent Cotter (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, honourable senators. I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. My name is Brent Cotter, and I am a senator from Saskatchewan and chair of the committee. I will now invite my colleagues to introduce themselves, beginning with the deputy chair.

Senator Batters: Denise Batters, Saskatchewan.

Last week, when we had our introductions, I said that maybe it would lead to good things for the Roughriders, and it did, so maybe it will this week too.

[*Translation*]

Senator Carignan: Claude Carignan from Quebec.

Senator Audette: Michèle Audette from Quebec.

[*English*]

Senator Prosper: Paul Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki territory.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest from Quebec, Gulf senatorial division. Hello.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

[*English*]

The Chair: Thank you, colleagues. We are meeting to begin study of Bill S-256, An Act to amend the Canada Post Corporation Act (seizure) and to make related amendments to other Acts.

The sponsor of the bill is the Honourable Senator Pierre Dalphond, and we are pleased to have Senator Dalphond with us today as a witness. Many of us are keen to have an opportunity to cross-examine Senator Dalphond and Rachel Huntsman, Legal

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 septembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 17 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-256, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (saisie) et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Le sénateur Brent Cotter (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, honorables sénateurs. Je déclare ouverte cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Je m'appelle Brent Cotter, et je suis sénateur de la Saskatchewan et président du comité. J'invite maintenant mes collègues à se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Batters : Denise Batters, de la Saskatchewan.

La semaine dernière, lorsque nous nous sommes présentés, j'ai mentionné les Roughriders en espérant que cela leur porterait peut-être chance, et c'est bien ce qui est arrivé; alors, ce sera peut-être aussi le cas cette semaine.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Claude Carignan, du Québec

La sénatrice Audette : Michèle Audette, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Prosper : Paul Prosper, de la Nouvelle-Écosse, territoire mi'kma'ki.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta, territoire visé par le Traité n° 6.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec, division sénatoriale du Golfe, au Québec. Bonjour.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le président : Merci, chers collègues. Nous nous réunissons pour entreprendre l'étude du projet de loi S-256, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes (saisie) et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Le parrain du projet de loi est l'honorable sénateur Pierre Dalphond, et nous sommes heureux de le compter parmi nous aujourd'hui à titre de témoin. Nous sommes nombreux à souhaiter poser des questions au sénateur Dalphond et à

Counsel. I will begin by thanking you both for coming, and we will invite opening remarks before we move to questions.

[*Translation*]

The Honourable Pierre J. Dalphond, sponsor of the bill: Thank you all for allowing me to present Bill S-256, which would amend the Canada Post Corporation Act to facilitate the interception of fentanyl and other illegal substances delivered by Canada Post.

The idea comes from an article published in *Maclean's* on March 7, 2019, entitled “For fentanyl importers, Canada Post is the shipping method of choice”. The article stated that people could buy illegal drugs on the dark web and easily have it delivered by Canada Post.

The Canada Post Corporation Act provides as follows: “... nothing in the course of post is liable to demand, seizure, detention or retention” unless authorized by legislation. This applies to all letters and packages sent via Canada Post.

[*English*]

Exceptions to authorize seizure of a piece of mail were added with the Canadian Security Intelligence Service Act in 1984, a change to the Customs Act in 1986 and the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act in 2000. But these provisions apply only in special circumstances.

I also discovered that the Canadian Association of Chiefs of Police, or CACP — Ms. Huntsman will be able to speak about that more — has been recommending an amendment since 2015 to provide police with the ability to obtain judicial authorization to seize parcels or letters while they are in the course of mail.

In 2017, Parliament again amended the Customs Act to remove a restriction on customs officers opening mail weighing less than 30 grams, due to the problem of fentanyl imports in Canada by mail.

For the distribution of fentanyl by mail in Canada, no legislative amendment was proposed. Thus, the police cannot obtain a judicial warrant to seize mailed items, even if the police have reasonable grounds to suspect that they contain a dangerous drug such as fentanyl.

After learning these facts, I concluded that the Senate should initiate amendments. Later, I retained the services of Rachel Huntsman, a lawyer and former member of the Law

Mme Rachel Huntsman, conseillère juridique. Je vais commencer par vous remercier tous les deux de votre présence, et nous allons vous inviter à faire une déclaration préliminaire avant de passer aux questions.

[*Français*]

L'honorable Pierre J. Dalphond, parrain du projet de loi : Merci à vous tous de me permettre de vous présenter le projet de loi S-256, qui propose des modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes afin de faciliter l'interception du fentanyl et d'autres produits interdits acheminés par Postes Canada.

L'idée découle d'un article publié dans le magazine *Maclean's* du 7 mars 2019, qui s'intitulait « For fentanyl importers, Canada Post is the shipping method of choice ». On pouvait y lire que, sur le darknet clandestin, on peut acheter des drogues illégales dont la livraison se fait sans problème par Postes Canada.

En effet, la Loi sur la Société canadienne des postes dit ceci : « [...] rien de ce qui est en cours de transmission postale n'est susceptible de revendication, saisie ou rétention », sauf si c'est autorisé par une loi. Cela s'applique tant aux lettres qu'aux colis confiés à Postes Canada.

[*Traduction*]

En 1984, des exceptions pour autoriser la saisie d'envois ont été ajoutées à la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité; puis, en 1986, une modification connexe a été apportée à la Loi sur les douanes et une autre, en 2000, à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent que dans des circonstances spéciales.

J'ai aussi découvert que l'Association canadienne des chefs de police, ou ACCP, — Mme Huntsman pourra en parler davantage —, recommande une modification depuis 2015 pour permettre à la police d'obtenir l'autorisation judiciaire de saisir des colis ou des lettres en cours de transmission postale.

En 2017, le Parlement a de nouveau modifié la Loi sur les douanes afin de supprimer une restriction qui empêchait les agents des douanes d'ouvrir les envois de moins de 30 grammes, à cause du problème que pose l'importation de fentanyl par la poste au Canada.

Cependant, aucune modification législative n'a été proposée pour la distribution de fentanyl par la poste au Canada. Ainsi, la police ne peut pas obtenir de mandat judiciaire pour saisir des envois postaux, même si elle a des motifs raisonnables de soupçonner qu'ils contiennent une drogue dangereuse comme du fentanyl.

Après avoir pris connaissance de ces faits, j'ai conclu que le Sénat se devait de proposer des modifications. Plus tard, j'ai retenu les services de Rachel Huntsman, avocate et ancienne

Amendments Committee of the Canadian Association of Chiefs of Police, or CACP, to assist in research and drafting the bill, which was tabled in November 2022.

It is almost two years later, so I am happy that we are progressing, even if it is at a slow pace.

I also visited the Canada Post sorting centre in Montreal that processes all mail going from Ottawa to the Atlantic provinces and met with Canada Post representatives, employees and inspectors.

Speaking of inspectors, many of you will remember that in June 2023, this committee dealt with an amendment to the Canada Post Corporation Act contained in the omnibus portion of Bill C-47, which authorizes them to “. . . open any mail, other than a letter, if it has reasonable grounds to suspect that . . .” it continues, “. . . the mail is non-mailable matter.”

This means that an envelope mailed in Canada cannot be opened and subsequently remitted to the police.

Since the Letter Definition Regulations state that a letter is a mailed item that does not exceed 500 grams, it means that an amount of fentanyl having a street value of \$30,000 can be mailed with less chance of interception than the situation internationally, due to barriers to inspectors, or compared to private couriers, due to barriers to police.

Thus, there are two problems in the Canada Post Corporation Act. First, police with a warrant cannot detain and search items in the post unlike items shipped by private courier due to section 40(3) of the Canada Post Corporation Act. Second, under section 41(1), a Canada Post inspector who has reasonable grounds to suspect that a letter contains fentanyl cannot open the letter, unlike Canada Border Services agents.

My bill suggests that we take action to fix the first problem, but I am open to an amendment that would address the second. Indeed, our fourteenth report last June regarding Bill C-47 recommended urgently addressing these issues.

Finally, you should know that Canada Post is often the sole delivery service in remote communities.

I am grateful for the support of the Assembly of Manitoba Chiefs, representing all 63 First Nations in Manitoba, who supported the bill. I will take this opportunity to offer my condolences on the tragic passing of Grand Chief Cathy Merrick earlier this month.

membre du Comité sur les amendements législatifs de l'Association canadienne des chefs de police, ou ACCP, pour aider à la recherche et à la rédaction du projet de loi, qui a été déposé en novembre 2022.

Près de deux ans plus tard, je suis heureux de voir que nous progressons, même si c'est à un rythme lent.

J'ai aussi visité le centre de tri de Postes Canada à Montréal, qui traite tout le courrier expédié d'Ottawa aux provinces de l'Atlantique, et j'ai rencontré des représentants, des employés et des inspecteurs de Postes Canada.

Parlant d'inspecteurs, bon nombre d'entre vous se souviendront qu'en juin 2023, le comité a examiné une modification à la Loi sur la Société canadienne des postes, contenue dans la partie omnibus du projet de loi C-47, qui les autorise à « [...] ouvrir les envois, à l'exclusion des lettres, [s'ils ont] des motifs raisonnables de soupçonner [...] », notamment « [...] qu'il s'agit d'objets inadmissibles ».

Cela veut dire qu'une enveloppe mise à la poste au Canada ne peut pas être ouverte et remise ensuite à la police.

Étant donné que le Règlement sur la définition de lettre précise qu'une lettre est un envoi postal ne dépassant pas 500 grammes, cela signifie qu'une quantité de fentanyl d'une valeur marchande de 30 000 \$ peut être expédiée avec moins de chances d'être interceptée qu'à l'échelle internationale, en raison des obstacles imposés aux inspecteurs, ou comparativement aux services de messagerie privés, en raison des obstacles imposés à la police.

Il y a donc deux problèmes dans la Loi sur la Société canadienne des postes. Premièrement, aux termes du paragraphe 40(3), les policiers munis d'un mandat ne peuvent pas retenir et fouiller les envois postaux, mais ils peuvent le faire dans le cas des envois par service de messagerie privé. Deuxièmement, aux termes du paragraphe 41(1), un inspecteur de Postes Canada qui a des motifs raisonnables de soupçonner qu'une lettre contient du fentanyl ne peut pas l'ouvrir, contrairement aux agents des services frontaliers du Canada.

Mon projet de loi propose que nous prenions des mesures pour remédier au premier problème, mais je suis disposé à accepter un amendement qui réglerait le deuxième. En effet, notre quatorzième rapport de juin dernier sur le projet de loi C-47 recommandait que le gouvernement se penche de toute urgence sur ces questions.

Enfin, il faut savoir que Postes Canada est souvent le seul service de livraison dans les collectivités éloignées.

Je suis reconnaissant du soutien de l'Assemblée des chefs de Manitoba, qui représente les 63 Premières Nations du Manitoba, lesquelles ont appuyé le projet de loi. Je profite de l'occasion pour offrir mes condoléances à la suite du décès tragique de la grande cheffe Cathy Merrick plus tôt ce mois-ci.

I am also grateful for the support of the Mushkegowuk Council, representing eight First Nations in northern Ontario, and of the Nunavik Police Service in northern Quebec. They all support the bill.

I hope that this bill will bring more cooperation among Indigenous nations in remote regions, Canada Post inspectors and the police to help protect communities from contraband coming through the post. This should include the enforcement of federal, provincial and Indigenous laws.

With Bill S-256, we can help save lives and protect communities in Canada, including in remote regions. This change should not have taken 10 years, but it is never too late to do the right thing.

Thank you. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you, Senator Dalphond. Ms. Huntsman, please.

Rachel Huntsman, Legal Counsel, as an individual: I am pleased to be here today to speak to Bill C-256, the Canadian postal safety act, which proposes to amend section 40 of the Canada Post Corporation Act. This amendment will allow law enforcement to seize contraband and dangerous goods from the mail under a judicially obtained search warrant.

During an investigation, the police can apply to a judge for a search warrant to seize items that are prohibited under the law. The law protects an individual's expectation of privacy by requiring the police to prove to a judge that there are reasonable grounds to believe that a crime has been committed and that an item to be seized is related to a criminal offence.

While the police can obtain a search warrant to search mail and packages sent through Purolator, FedEx and UPS, section 40 of the Canada Post Corporation Act prohibits the police from seizing an item of mail while it is in the course of Canada Post, meaning from the time it is dropped off, for instance, at a Shoppers Drug Mart mail outlet, to the time it is delivered to the addressee.

It's no secret that organized crime is using Canada Post to traffic in illegal goods, and this has been widely reported by the media.

As referenced by my friend Senator Dalphond, there was an article recently published in *Maclean's* magazine entitled, "For fentanyl importers, Canada Post is the shipping method of choice," which remarked that, thanks to an antiquated law,

Je suis également reconnaissant du soutien du Conseil Mushkegowuk, qui représente huit Premières Nations du Nord de l'Ontario, et du Service de police du Nunavik, dans le Nord du Québec. Ils appuient tous le projet de loi.

J'espère que ce projet de loi favorisera une plus grande collaboration entre les nations autochtones des régions éloignées, les inspecteurs de Postes Canada et les services de police pour aider à protéger les collectivités contre les produits de contrebande qui sont distribués par le truchement du système postal. Cela devrait englober l'application des lois fédérales, provinciales et autochtones.

Grâce au projet de loi S-256, nous pouvons contribuer à sauver des vies et à protéger les collectivités au Canada, y compris dans les régions éloignées. Ce changement n'aurait pas dû prendre 10 ans, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Merci. *Meegwetch.*

Le président : Merci, sénateur Dalphond. Madame Huntsman, la parole est à vous.

Rachel Huntsman, conseillère juridique, à titre personnel : Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-256, Loi sur la sécurité des postes au Canada, qui propose de modifier l'article 40 de la Loi sur la Société canadienne des postes. Cette modification permettra aux forces de l'ordre de saisir, en vertu d'un mandat de perquisition obtenu par voie judiciaire, des marchandises de contrebande et des marchandises dangereuses qui sont expédiées par la poste.

Au cours d'une enquête, la police peut demander à un juge l'obtention d'un mandat de perquisition pour saisir des objets qui sont interdits par la loi. Cependant, la loi protège les attentes en matière de respect de la vie privée d'une personne en exigeant que la police prouve à un juge qu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un crime a été commis et que l'objet à saisir est lié à une infraction criminelle.

Même si la police peut obtenir un mandat de perquisition pour fouiller le courrier et les colis envoyés par Purolator, FedEx et UPS, l'article 40 de la Loi sur la Société canadienne des postes lui interdit de saisir un article de courrier pendant qu'il est sous le contrôle de Postes Canada, c'est-à-dire à partir du moment où il est déposé, par exemple, à un comptoir postal chez Shoppers Drug Mart, jusqu'au moment où il est livré au destinataire.

Ce n'est un secret pour personne que le crime organisé utilise les services de Postes Canada pour faire le trafic de marchandises illégales, et cela a été largement rapporté par les médias.

Comme l'a mentionné mon ami, le sénateur Dalphond, le magazine *Maclean's* a récemment publié un article intitulé « Pour les importateurs de fentanyl, Postes Canada est la méthode d'expédition de choix », dans lequel on fait remarquer

fentanyl is entering and being distributed across Canada through the postal system and the police are powerless to stop it.

Canada Post is also aware of this fact.

On November 15, 2021, Canada Post's senior postal officer, in charge of security and investigative services, testified that organized crime is using Canada Post to distribute illicit drugs through the postal system.

It's time to amend section 40 of the Canada Post Corporation Act. It is an antiquated law which was first enacted in The Post Office Act, 1867, for the purpose of preventing the civil forfeiture of goods in the mail. No one could have foreseen that today it is being exploited by organized crime to traffic contraband through the mail.

Put quite simply, section 40 of the Canada Post Corporation Act puts a stranglehold on the police's ability to conduct investigations under the Criminal Code and the Controlled Drugs and Substances Act, or CDSA. It is a barrier to public safety.

Although the initial driving force behind the tabling of this bill was our knowledge that opioids are being sent through the mail with impunity, I later learned that our Northern communities are having to cope with the consequences of illegal shipments of alcohol also being transported through Canada Post.

To better understand the scope of this problem, I reached out to several police services, one being Nunavik Police Service.

Nunavik has 14 communities, 12 of which have municipal bylaws that restrict the purchase of alcohol to certain set amounts. Even though these bylaws exist, huge quantities of alcohol are being shipped from Montreal into Nunavik through Canada Post, in plain view of the police and in direct contravention of their bylaws.

The contraband alcohol is then flown on smaller planes to the outlying dry communities, which have their own airstrips.

Although Nunavik police know that shipments of vodka are entering Nunavik's 14 communities, the Canada Post Corporation Act prohibits them from seizing the alcohol while it is under the control of Canada Post. The alcohol cannot be lawfully seized by Nunavik Police until the person receiving the shipment leaves the post office.

The police don't know when the packages will be picked up, and they obviously don't have the resources to set up surveillance at all the local community stores where the postal outlets are located.

que, grâce à une loi désuète, le fentanyl peut entrer au Canada et être distribué à l'échelle du pays par le truchement du système postal et que la police n'a aucun recours pour mettre fin à cela.

Postes Canada est également consciente de ce fait.

Le 15 novembre 2021, l'agent principal des postes à Postes Canada, qui est responsable des services de sécurité et d'enquête, a rapporté que le crime organisé utilise le système de Postes Canada pour distribuer des drogues illicites.

Il est temps de modifier l'article 40 de la Loi sur la Société canadienne des postes. Il s'agit d'une loi désuète qui a été promulguée pour la première fois en 1867 — alors intitulée Loi sur les postes — dans le but d'empêcher la confiscation de biens envoyés par la poste. Personne n'aurait pu prévoir que le crime organisé allait un jour se servir du courrier pour faire passer des produits de contrebande.

Pour le dire simplement, l'article 40 de la Loi sur la Société canadienne des postes entrave la capacité de la police à mener des enquêtes aux termes du Code criminel et de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. C'est quelque chose qui nuit à la sécurité publique.

Bien que la force motrice initiale du dépôt de ce projet de loi ait été notre connaissance du fait que des opioïdes sont envoyés par la poste en toute impunité, j'ai appris par la suite que les communautés nordiques sont aux prises avec les conséquences découlant des envois illégaux d'alcool qui se font eux aussi par l'intermédiaire de Postes Canada.

Pour mieux comprendre l'ampleur de ce problème, j'ai contacté plusieurs services de police, dont celui du Nunavik.

Le Nunavik compte 14 communautés, dont 12 ont adopté des règlements municipaux limitant l'achat d'alcool à certaines quantités. Or, malgré l'existence de ces règlements, d'énormes quantités d'alcool sont expédiées de Montréal au Nunavik par l'intermédiaire de Postes Canada, au vu et au su de la police et en violation directe de ces règlements.

L'alcool de contrebande est ensuite transporté par de petits avions jusqu'aux communautés isolées qui disposent de leur propre piste d'atterrissage.

Bien que la police du Nunavik sache que des cargaisons de vodka entrent dans les 14 communautés du Nunavik, la Loi sur la Société canadienne des postes lui interdit de saisir cet alcool tant qu'il est sous le contrôle de la Société canadienne des postes. La police du Nunavik n'a légalement pas le droit de saisir l'alcool tant que le récipiendaire de l'envoi n'a pas quitté le bureau de poste.

La police ne sait pas quand les colis peuvent être ramassés, et elle n'a évidemment pas les ressources nécessaires pour mettre en place une surveillance permanente dans tous les magasins communautaires locaux où se trouvent les comptoirs postaux.

There is, sadly, a direct correlation between the shipments of alcohol coming into Nunavik and incidents of violent crime, suicide, domestic abuse and child neglect. Nunavik Police Service Chief Jean-Pierre Larose, who was not able to appear before this committee, unfortunately, told me about one SAQ in Dorval where there are large displays of Smirnoff vodka right at the entrance. Chief Larose said, “You don’t see that anywhere else. Everyone knows this alcohol goes to Nunavik.”

The illegal goods that Canada Post are literally transporting to Nunavik include alcohol, cocaine and crack cocaine. I’ve been told that similar issues are facing other Northern communities. Canada Post does employ postal inspectors, but they do not possess the powers of police officers and their duties are quite widely defined, including investigating theft of mail, break and enters at post offices, internal theft and inspection of mail for non-mailable matter. The definition of “non-mailable matter” is far-reaching and includes packages that emit odours, live animals being sent through the mail and items not properly addressed.

In 2022, there were approximately 25 inspectors tasked with overseeing the security of the entire postal system. In 2020, of the 384 million parcels that were sent through the mail, 3,000 parcels were actually searched by Canada Post inspectors. That is a search percentage of 0.0008%, so you can see why Canada Post is the postal service of choice for drug traffickers and organized crime.

In closing, it’s time to align the Canada Post Corporation Act with other federal and provincial legislation by amending section 40 of the act, which will permit police to remove illegal and dangerous goods from the mail before they reach our communities.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Huntsman. We’ll now turn to questions from senators, beginning with the critic of the bill.

[*Translation*]

Senator Carignan: Thank you, Senator Dalphond, for presenting this bill. I think there is a flaw in the system, obviously, and it is being used by organized crime for trafficking.

I have a question that we discussed privately and that I referred to in my speech: Why not simply remove the prohibition? In any case, there are charters now, so there are protections against searches and unreasonable searches. Why not simply remove the prohibition against detention and seizure?

Il existe malheureusement une corrélation directe entre les livraisons d’alcool au Nunavik et les cas de crimes violents, de suicides, de violence familiale et de négligence envers les enfants. Le chef du service de police du Nunavik, Jean-Pierre Larose, qui n’a malheureusement pas pu comparaître devant ce comité, m’a parlé d’une SAQ à Dorval où il y a de grands étalages de vodka Smirnoff juste à l’entrée. Le chef Larose m’a dit : « Vous ne voyez pas cela ailleurs. Tout le monde sait que cet alcool est destiné au Nunavik ».

Les marchandises illégales que Postes Canada transporte littéralement au Nunavik comprennent de l’alcool, de la cocaïne et du crack. On m’a dit que d’autres communautés nordiques sont aux prises avec des problèmes similaires. Postes Canada emploie des inspecteurs postaux, mais ils n’ont pas les pouvoirs d’un agent de police et leurs fonctions sont définies de façon assez large, notamment en ce qui concerne les enquêtes sur les vols de courrier, les introductions par effraction dans les bureaux de poste, les vols à l’interne et l’inspection du courrier à la recherche d’objets inadmissibles. La définition des « objets inadmissibles » est très étendue et comprend les colis qui dégagent des odeurs, les animaux vivants et les envois qui ne sont pas correctement adressés.

En 2022, environ 25 inspecteurs étaient chargés de veiller à la sécurité de l’ensemble du système postal. En 2020, les inspecteurs de Postes Canada ont fouillé 3 000 des 384 millions de colis envoyés par la poste. C’est donc 0,0008 % des colis envoyés qui ont été inspectés. Avec ces chiffres, il est facile de comprendre pourquoi Postes Canada est le service postal de prédilection des trafiquants de drogue et du crime organisé.

En conclusion, il est temps d’harmoniser la Loi sur la Société canadienne des postes avec d’autres lois fédérales et provinciales en modifiant l’article 40 de la loi, ce qui permettra à la police de retirer les marchandises illégales et dangereuses du courrier avant qu’elles n’atteignent nos collectivités.

Je vous remercie.

Le président : Merci, madame Huntsman. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs, en commençant par le porte-parole du projet de loi.

[*Français*]

Le sénateur Carignan : Merci, sénateur Dalphond, d’avoir déposé ce projet de loi. Je pense qu’il y a une faille dans le système, de toute évidence, et elle est utilisée par le crime organisé pour faire du trafic.

Je me suis posé une question dont on a déjà discuté en privé et j’en ai parlé dans mon discours : pourquoi ne pas simplement enlever l’interdiction? De toute façon, on sait qu’il y a maintenant les chartes, donc il y a quand même des protections contre la fouille et les perquisitions abusives. Pourquoi ne pas tout simplement enlever l’interdiction de rétention ou de saisie?

Senator Dalphond: Thank you for your question, Senator Carignan. You are suggesting a more radical solution than I am. I am more conservative than you in that regard. What I tried to do here is make amendments — because we wanted to retain the clause — but with exceptions. The act does provide exceptions.

You are suggesting that we do away with the idea that letters — not packages, just letters — are private and protected. That is another option. That is not what we have chosen to do because we remembered the two times that the Customs Act and the Money Laundering Act were amended. Those specific acts created exceptions. We retained that and created another exception, but perhaps there are simpler solutions than saying the approach was good in 1867 or last century, because of the Royal Mail. Mail was delivered by horse and the contents were confidential. The world is quite different now and we are not even sure that email is confidential. I am not opposed to that.

Senator Carignan: I have already looked into this and the only exception to mail delivered by horse was letters between friends for a person at war. That was the only exception to the postal monopoly. That shows how archaic or anachronistic these aspects are. Perhaps it would be preferable to correct them completely rather than taking a piecemeal approach.

Senator Dalphond: I really wish people from Canada Post were participating in our work. They could enlighten us on those matters. They refused to participate, but will apparently be sending us a written brief. I hope we get it soon.

[English]

Senator Prosper: Thank you for your testimony and for bringing this issue before us.

My question relates to an item within the bill — clause 2. It gets into the definition of an enforcement statute — “an Act of Parliament,” then “the law of a province . . .”

Then it gets into:

a law or by-law made by a council, government or other entity that is authorized to act on behalf of an Indigenous group . . .

Today, First Nations communities have bylaws, but the major issue is enforcing those bylaws. They're there, but their enforcement is lacking.

Le sénateur Dalphond : Merci pour votre question, sénateur Carignan. Vous proposez une solution plus radicale que moi. Je suis plus conservateur que vous là-dessus. Ce que j'ai essayé de faire est de faire des modifications — parce que la logique actuelle a été de garder l'article —, mais d'inclure des exceptions. Dans la mesure prévue par la loi, on fait des exceptions.

Ce que vous proposez, c'est qu'on dise qu'il n'y a plus cette idée que les lettres — pas les colis, mais les lettres — sont quelque chose de privé et protégé. C'est une autre option. Ce n'est pas celle que l'on a retenue, parce qu'on a vraiment retenu les deux fois où la Loi sur les douanes et la loi sur le blanchiment d'argent ont été modifiées. Ces lois particulières ont créé des exceptions. On a conservé cela et on a créé une autre exception, mais il y a peut-être des solutions plus simples plutôt que de dire que c'était beau en 1867 ou dans le siècle précédent, parce que la Royal Mail, c'était quelque chose. La poste s'en allait avec le cheval et ce qui était à l'intérieur était confidentiel. Aujourd'hui, on vit dans un monde assez différent et on n'est même pas sûr que les courriels sont confidentiels. Je ne suis pas opposé à cela.

Le sénateur Carignan : J'ai déjà fait une recherche, et la seule exception du cheval de transport du courrier était le transport de lettres entre amis pour une personne qui était à la guerre. C'était la seule exception au monopole de la poste. Cela montre bien que ce sont des éléments assez archaïques ou des anachronismes. On aurait peut-être intérêt à les corriger complètement plutôt que d'y aller à la pièce.

Le sénateur Dalphond : J'aurais beaucoup aimé que les gens de la Société canadienne des postes participent à nos travaux. Ce sont des questions sur lesquelles ils pourraient nous éclairer. Il s'avère qu'ils ont refusé d'y participer, mais ils vont apparemment nous envoyer un mémoire écrit. J'espère qu'on l'aura bientôt.

[Traduction]

Le sénateur Prosper : Je vous remercie de votre témoignage et de votre présentation de cet enjeu.

Ma question porte sur un point du projet de loi — l'article 2. Il s'agit de la définition d'une loi d'exécution — « une loi fédérale », puis « une loi provinciale »...

Puis il est question de :

« une loi ou un règlement administratif d'un conseil, gouvernement ou autre entité autorisés à agir pour le compte d'un groupe, d'une communauté ou d'un peuple autochtone [...] ».

Aujourd'hui, les communautés des Premières Nations ont des règlements, mais le principal problème est de les faire respecter. Ils existent, mais leur application laisse à désirer.

So how do you envision enforcement to take place with respect to that? Would it be through the RCMP? What mechanisms will ensure that? If a First Nation makes a law, how will that be enforced?

Senator Dalphond: Thank you very much for the question. It's an important one.

When we drafted it, we thought we should include not only federal and provincial laws but also bylaws by the communities. We were mindful of the fact that — and Senator McCallum had a motion or bill — the RCMP doesn't seem to be enforcing what we'll call Indigenous bylaws. They seem to consider them as having a different status. We didn't want to do that; we wanted to send the message that there are provincial, federal and these laws.

Will an amendment to the Canada Post Act change the behaviour of the police or RCMP in some areas? I'm not so sure, but the main issue — the main driver — of this bill is the fentanyl, and the police want to prevent its distribution to the communities. They will seize it as much as they can in Montreal or wherever it is. I was told a story where they know they cannot search somebody who is trafficking. He goes to the mailbox at the corner of the street and drops in 20 letters every day. But the police can't take it, because once it's in the box, it's in the mail. They cannot seize it; they have to wait until it's delivered. It makes no sense. They don't know where it will be delivered, so it would be much easier if they could seize it there.

There are also bylaws made by councils that say, for example, alcohol cannot be delivered in their community. I think in Nunavik, there was an experiment for a month where Canada Post was working closely with the local police. I think it was a tremendous success; they drastically reduced the quantity of alcohol that was brought into the communities.

So I hope this bill will also send a signal to take these bylaws seriously and that the inspectors, if they get some information and can see what is going in the parcels — not the envelopes, but they can inspect parcels — and Canada Post has all the information about the shipper and recipient, I think that can be done before it leaves the shipping bay. So I hope it's going to be done with —

Comment croyez-vous que ces règlements seront appliqués? Comptez-vous sur la GRC? Quels sont les mécanismes qui garantissent qu'ils seraient appliqués? Si une Première Nation adopte une loi, comment sera-t-elle appliquée?

Le sénateur Dalphond : Merci beaucoup de cette importante question.

Lorsque nous avons rédigé le projet de loi, nous avons pensé qu'il fallait inclure non seulement les lois fédérales et provinciales, mais aussi les règlements des communautés. Nous étions conscients du fait que — et le sénateur McCallum avait une motion ou un projet de loi — la GRC ne semble pas appliquer ce que nous appellerons les règlements autochtones. Elle semble les considérer comme ayant un statut différent. Nous voulions éviter cela; nous voulions envoyer le message qu'il y a des lois provinciales, des lois fédérales et ces lois-là.

Une modification de la Loi sur la Société canadienne des postes changera-t-elle le comportement de la police ou de la GRC dans certaines régions? Je n'en suis pas sûr, mais le principal problème visé par ce projet de loi — la raison principale de sa présentation —, c'est celui du fentanyl; la police veut empêcher que ce produit soit distribué dans les communautés. Elle en saisira autant que possible à Montréal ou ailleurs. On m'a raconté l'histoire de quelqu'un dont on savait qu'il faisait du trafic, mais qu'on ne pouvait pas fouiller. Cette personne déposait 20 lettres par jour dans la boîte aux lettres au coin de sa rue, mais la police ne pouvait pas s'emparer de quoi que ce soit, car une fois que les envois sont dans la boîte aux lettres, ils font partie du courrier et ne peuvent donc pas être saisis. Pour ce faire, il faut attendre que le courrier soit distribué. Cela n'a aucun sens. Les autorités ne savent pas où ces envois seront livrés. Par conséquent, il serait beaucoup plus facile de pouvoir les saisir là.

Il existe également des règlements adoptés par les conseils qui stipulent, par exemple, que l'alcool ne peut pas être livré dans leur communauté. Je pense qu'au Nunavik, il y a eu une expérience d'un mois au cours de laquelle Postes Canada a travaillé en étroite collaboration avec la police locale. Je pense que cela a été un énorme succès et qu'ils ont ainsi pu réduire de façon radicale la quantité d'alcool qui entrait dans les communautés.

J'espère donc que ce projet de loi enverra le signal que ces règlements doivent être pris au sérieux et qu'il permettra aux inspecteurs d'intervenir lorsqu'ils recevront certains renseignements. Je crois que le fait pour les autorités de pouvoir inspecter le contenu des colis — pas celui des enveloppes, mais celui des colis — et que Postes Canada dispose de tous les renseignements concernant l'expéditeur et le destinataire permettra aux autorités d'intervenir avant que le colis ne quitte le quai d'expédition. J'espère donc que cela sera fait...

Senator Prosper: You mentioned some of the perspectives from, I believe, some First Nations and the Assembly of Manitoba Chiefs. Can you maybe give a quick overview of some of their main concerns? Is it largely fentanyl and drug related, or are there other issues that are unique to those communities?

Senator Dalphond: Their support came after they heard about our bill because so many people are dying of fentanyl. They realized that we have to remove the source, and they saw it as a way to do that because in many remote communities, the only delivery system is Canada Post.

Even if you use FedEx, apparently it ends up with Canada Post at the end for the delivery, so they expect that could be a way to prevent drugs from coming into the community. I'm mindful of the fact that if there's money to be made, there will be ways to get around that, but it should not be Crown corporations that prevent the police from interfering with the delivery network.

The Chair: Thank you both.

Senator Batters: Thank you for being here. I also want to remind everyone the context that we heard when this committee studied Bill C-47, the government's Budget Implementation Act, which had a provision in it which in some ways was similar. However, this bill deals with it with much more specificity, and I'd like to remind everyone that 30 grams of fentanyl, which could fit in a letter-sized envelope, could contribute to as many as 15,000 potentially fatal overdoses. That context is really important so we realize what we're dealing with here.

Senator Dalphond, when I first saw that Ms. Huntsman was going to be here, she was described as legal counsel. Is it correct that you have retained her to help you with this? She normally works for the Canadian Association of Chiefs of Police, or maybe acts for them.

Senator Dalphond: I will be brief. We met first when she came first with the Canadian Association of Chiefs of Police to testify before this committee, and then — I don't want to disclose too much — she retired from the police force, the Canadian Association of Chiefs of Police, and we kept in touch because we were working with her on other bills, so we reached out to her and she said, "I'm a retiree, but if you want, I could work with you." I said, "Would you mind having a service contract with us? We're going to hire you to assist us on that." She said yes, and we've been very happy since.

Le sénateur Prosper : Vous avez parlé de certains points de vue qu'ont émis certaines Premières Nations et l'Assemblée des chefs du Manitoba. Pouvez-vous nous donner un aperçu de leurs principales préoccupations? S'agit-il principalement du fentanyl et des drogues, ou y a-t-il d'autres problèmes propres à ces communautés?

Le sénateur Dalphond : Ils nous ont appuyés après avoir entendu parler de notre projet de loi parce que tant de gens meurent du fentanyl. Ils ont compris qu'il fallait éliminer la source, et ils ont vu là un moyen d'y parvenir, car dans de nombreuses communautés éloignées, le seul système de livraison est Postes Canada.

Même si vous utilisez FedEx, il semble que c'est Postes Canada qui se charge de la livraison. Les dirigeants autochtones pensent donc que ces dispositions pourraient être un moyen d'empêcher les drogues d'entrer dans les communautés. Je suis conscient du fait que s'il y a de l'argent à gagner, quelqu'un trouvera le moyen de contourner ce contretemps, sauf que ce ne devrait pas être les sociétés d'État qui empêchent la police d'intervenir dans le réseau de livraison.

Le président : Merci à vous deux.

La sénatrice Batters : Je vous remercie de votre présence. Je tiens également à rappeler à tous le contexte dans lequel ce comité a étudié le projet de loi C-47, la Loi d'exécution du budget du gouvernement, qui contenait une disposition semblable à certains égards. Toutefois, ce projet de loi est beaucoup plus précis et j'aimerais rappeler à tous que 30 grammes de fentanyl — qui peuvent tenir dans une enveloppe de la taille d'une lettre — peuvent donner lieu à 15 000 surdoses potentiellement mortelles. Ces détails contextuels sont vraiment importants pour que nous nous rendions compte de ce dont il s'agit.

Sénateur Dalphond, lorsque j'ai vu pour la première fois que Mme Huntsman serait ici, elle était désignée au titre de conseillère juridique. Est-il exact que vous l'avez engagée pour vous prêter main-forte à cet égard? Habituellement, elle travaille pour l'Association canadienne des chefs de police, peut-être à titre intérimaire.

Le sénateur Dalphond : Je serai bref. Nous nous sommes d'abord rencontrés lorsqu'elle est venue témoigner devant ce comité avec l'Association canadienne des chefs de police, puis — je ne veux pas en dire trop — elle a pris sa retraite des forces policières, de l'Association canadienne des chefs de police, et nous sommes restés en contact parce que nous travaillions avec elle sur d'autres projets de loi. Nous l'avons donc contactée et elle nous a dit : « Je suis retraitée, mais si vous le voulez, je peux travailler avec vous. » Je lui ai dit : « Cela vous dérangerait-il d'avoir un contrat de service avec nous? Nous allons vous embaucher pour que vous nous aidiez. » Elle a dit oui, et nous sommes très contents de l'avoir fait.

Senator Batters: Out of the Senate budget, you have retained Ms. Huntsman. Is that correct?

Senator Dalphond: It's slightly different. The leader of the Progressive Senate Group, or PSG, has a research fund. Parts of the budget for the group are allocated for specific research projects, so I applied to finance a research project on this, and it was approved. I was not the leader, so it was not me who decided that, and with that money, I hired Ms. Huntsman.

Senator Batters: I appreciate that.

As I mentioned, there was a previous portion of that government bill, the Budget Implementation Act, and your bill was introduced several months before that. November 2022 is when it was first introduced, so from the time your bill was introduced to the first reading of Bill C-47, that Budget Implementation Act of 2023, did you have any contact, Senator Dalphond, with government officials to discuss the possibility of including measures you were bringing from Bill S-256 to that budget implementation legislation, particularly under that section? And if you did have those discussions, then why did they indicate that they weren't including your provisions, even though both aim to amend the Canada Post Corporation Act?

Senator Dalphond: Thank you very much for the questions. The only thing I can say is that I'm disappointed I was never contacted to say that we should include that. When Minister Gudie, I think is her name, from Newfoundland and Labrador, the Minister of Rural Economic Development —

Senator Batters: Gudie Hutchings. Is that right? Yes. Minister Gudie Hutchings.

Senator Dalphond: Yes. From Newfoundland and Labrador.

When she appeared during Question Period in the chamber of the Senate, I asked her if she was aware of the bill, and she said yes. I said, "Are you supportive of that?" and she said, "We are closely following what you are doing."

I understood that to mean, "Go on, young man, and we'll see." I'm no longer a young man, and two years later, my bill is finally making it to the committee because I understand there were many bills before the committee and we had government bills that took precedence, but I do feel some disappointment, yes.

I thought that at least the government could have picked it up and put it in the Budget Implementation Act. The Budget Implementation Act was, as you know, was amended to deal

La sénatrice Batters : Vous avez retenu les services de Mme Huntsman à partir du budget du Sénat. Est-ce exact?

Le sénateur Dalphond : Ce n'est pas tout à fait cela. Le chef du Groupe progressiste du Sénat dispose d'un fonds de recherche. Une partie du budget du groupe est allouée à des projets de recherche particuliers. J'ai donc demandé du financement pour un projet de recherche sur ce sujet et ma demande a été approuvée. Je n'étais pas le chef de file, ce n'est donc pas moi qui ai pris la décision. Quoi qu'il en soit, c'est avec cet argent que j'ai embauché Mme Huntsman.

La sénatrice Batters : Je vous remercie.

Comme je l'ai dit, il y a eu une partie précédente de ce projet de loi émanant du gouvernement, la Loi d'exécution du budget, et votre projet de loi a été présenté plusieurs mois avant cela. Il a été présenté pour la première fois en novembre 2022. Donc, entre le moment où votre projet de loi a été présenté et la première lecture du projet de loi C-47, la Loi d'exécution du budget de 2023, avez-vous eu des contacts avec des représentants du gouvernement pour discuter de la possibilité d'inclure les mesures que vous proposiez dans le projet de loi S-256 dans cette loi d'exécution du budget, en particulier dans cette section? Dans l'affirmative — c'est-à-dire si vous avez eu ces discussions —, pourquoi ont-ils indiqué qu'ils n'incluaient pas vos dispositions, même si les deux visent à modifier la Loi sur la Société canadienne des postes?

Le sénateur Dalphond : Merci beaucoup de vos questions. La seule chose que je peux dire, c'est que je suis déçu qu'on ne m'ait jamais contacté pour me dire que nous devrions inclure cela. Lorsque la ministre Gudie, je crois que c'est son nom, de Terre-Neuve-et-Labrador, la ministre du Développement économique rural...

La sénatrice Batters : Gudie Hutchings. C'est bien cela? Oui. La ministre Gudie Hutchings.

Le sénateur Dalphond : Oui, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Lorsqu'elle a comparu pendant la période des questions au Sénat, je lui ai demandé si elle était au courant du projet de loi, et elle m'a répondu par l'affirmative. Je lui ai demandé si elle l'appuyait et elle m'a répondu : « Nous suivons de près ce que vous faites ».

J'ai compris que cela signifiait : « Continuez, jeune homme, et nous verrons. » Je ne suis plus un jeune homme et, deux ans plus tard, mon projet de loi arrive enfin en comité, car je comprends que le comité a été saisi de nombreux projets de loi et que les projets de loi émanant du gouvernement ont eu la priorité. Pour tout dire, je ressens une certaine déception, oui.

Je croyais que le gouvernement aurait au moins pu reprendre ces dispositions et les inclure dans la Loi d'exécution du budget. Comme vous le savez, la Loi d'exécution du budget a été

only with the inspectors because they had seized parcels, but a judge ruled in Newfoundland and Labrador — and you referred to the testimony of a witness before the court — and concluded that the seizure was illegal. It was in breach of the law because there was no requirement. So they amended the bill to say that the inspector must have reasonable grounds to suspect, so they have the minimum threshold which is necessary to do the constitutional test, which is section 8 of the Charter of Rights and Freedoms.

The government was given a year to fix the problem, so they put it in the omnibus bill as they do when short of time, but when somebody from Justice Canada appeared before us, I asked, “Why aren’t you going further?” There was for response, so I think we are on the dark side where the Senate has to push because Canada Post is not pushing for it, obviously, and maybe the minister responsible for Canada Post is also not pushing for it.

Senator Batters: I was just looking back at the questions I was asking at that previous Senate Legal Committee meeting, and I was actually saying that you had a private member’s bill, and it can take quite some time to have a senator’s private member’s bill dealt with as compared to government bills, but the government didn’t take me up on that.

I’m wondering if you’ve had any discussions since that budget implementation bill was put forward and passed. Have you had any discussions with government officials, the Minister of Justice or his office since that time about your bill to try to get them to include those types of measures from your bill in a government bill — either a budget implementation bill or another government bill — to have that take place? If you did, please tell us about that.

Senator Dalphond: The answer is very short. Your call was not responded to, so nobody reached out to me to speak about it. There were no discussions whatsoever.

Senator Batters: So they didn’t reach out to you, but did you reach out to them to suggest they take it up, or no?

Senator Dalphond: Maybe I should have, but I did not.

Senator Batters: You’ve previously noted, Senator Dalphond, that there are only 25 Canada Post inspectors to cover the whole country. In your view, is that number sufficient to support the effective enforcement of the law, especially if the seizure of letters is authorized? It seems like that will not be

modifiée pour ne concerner que les inspecteurs parce qu’ils avaient saisi des colis, mais un juge de Terre-Neuve-et-Labrador — et vous avez fait référence au témoignage d’un témoin devant le tribunal — a établi que la saisie était illégale, qu’elle était contraire à la loi parce qu’il n’y avait pas d’obligation. Ils ont donc amendé le projet de loi pour dire que l’inspecteur doit avoir des motifs raisonnables de soupçonner, de sorte qu’ils ont le seuil minimum nécessaire pour passer le test de la conformité constitutionnelle, c’est-à-dire à l’article 8 de la Charte des droits et libertés.

Le gouvernement avait un an pour régler le problème, il l’a donc inclus dans le projet de loi omnibus, comme il le fait lorsqu’il manque de temps. Or, lorsque le comité a reçu un représentant de Justice Canada, je lui ai demandé pourquoi ils n’allaient pas plus loin, mais ma question est restée sans réponse. Je pense donc que nous sommes du côté obscur où le Sénat doit faire pression parce que, de toute évidence, Postes Canada ne le fait pas, et peut-être que le ministre responsable de Postes Canada ne le fait pas non plus.

La sénatrice Batters : Je repensais aux questions que j’ai posées à la dernière réunion du comité des affaires juridiques du Sénat, et je disais que vous aviez un projet de loi d’initiative parlementaire, et qu’il faut parfois beaucoup plus de temps pour qu’un projet de loi d’initiative parlementaire d’un sénateur soit traité que lorsqu’il s’agit de projets de loi émanant du gouvernement, mais le gouvernement ne m’a pas écoutée.

Je me demande si vous avez eu des discussions depuis que ce projet de loi d’exécution du budget a été présenté et adopté. Depuis ce temps, avez-vous eu des discussions concernant votre projet de loi avec des représentants du gouvernement, avec le ministre de la Justice ou avec des gens de son cabinet afin d’essayer de les amener à inclure des mesures semblables à celles que vous proposez dans un projet de loi émanant du gouvernement — soit dans un projet de loi d’exécution du budget ou dans quelque autre projet de loi émanant du gouvernement — et ainsi faire en sorte que cela se concrétise? Si vous l’avez fait, veuillez nous en parler.

Le sénateur Dalphond : La réponse est très courte. Votre appel est resté sans réponse, et personne ne m’a donc contacté pour en parler. Il n’y a eu aucune discussion, point à la ligne.

La sénatrice Batters : Ils ne vous ont donc pas contacté, mais l’avez-vous fait pour les inciter à considérer la chose, ou non?

Le sénateur Dalphond : J’aurais peut-être dû le faire, mais je ne l’ai pas fait.

La sénatrice Batters : Vous avez déjà souligné, sénateur Dalphond, qu’il n’y a que 25 inspecteurs de Postes Canada pour couvrir l’ensemble du pays. À votre avis, ce nombre est-il suffisant pour appuyer l’application efficace de la loi, surtout si la saisie des lettres est autorisée? Il semble que ce ne soit pas

under your bill, but do you believe it will be necessary to then have some increased resources to ensure the effectiveness of the new measures in your bill?

Senator Dalphond: Thank you for the question. I think I said in my speech it was 25 in 2020, but I don't know about now. Maybe in 2024, there are 27 or maybe 30. Maybe Ms. Huntsman could complete my answer.

The basis of the system, to rely on the inspectors, would be ineffective because they're not involving the police in investigations. They don't follow trails. They monitor whether duties have been paid, if there are enough stamps or if there is meat in the box. They have many things to do. However, the machines are quite sophisticated. I visited the centre in Montreal.

The envelopes that ship drugs through letters, they don't have an address from the sender. There's only the address of the recipient. There's no address if it is not claimed to send it back to, so the machine sees that. So they can program the machines to take these letters out of the line. It's incredible; they process millions of items. They are big machines at the sorting place, like at an Amazon warehouse. It's huge.

However, they are not equipped to go further. Some witnesses will appear before the committee who have developed technology that is very sophisticated. These letters could be scanned out from the line. They could be sent to a machine that can go through the letters without reading what is written; the machine is not able to read, but it can tell you if there are drugs in the envelope. The machine is so sophisticated that if you write a letter with ink that contains the drug — that's the way they bring it into some U.S. jails — the machine can see that the chemical components of the ink are not normal, so the letter would be taken out of the line.

There are ways with technology, but that will require investment from Canada Post, as well as more inspectors. Obviously, if you take them out of the line, that's easy. The rest is labour intensive.

Senator Batters: Thank you.

Senator Simons: Thank you very much, Senator Dalphond.

Maybe it's illogical, but I find myself very torn. I don't have any personal objection to seizing boxes of vodka, but there's something about tampering with personal letters. Letters have always been sacrosanct, and maybe it's because I grew up in a family where both my parents had relatives in the Soviet Union

prévu dans votre projet de loi, mais croyez-vous qu'il sera nécessaire d'avoir des ressources accrues pour assurer l'efficacité des nouvelles mesures contenues dans votre projet de loi?

Le sénateur Dalphond : Merci de votre question. Je crois avoir dit dans mon discours qu'il y avait 25 inspecteurs en 2020, mais je ne sais pas combien il y en a pour l'instant. Peut-être qu'en 2024, il y en aura 27 ou 30. Mme Huntsman pourrait peut-être compléter ma réponse.

Le système, qui repose sur les épaules des inspecteurs, serait inefficace parce qu'ils ne font pas participer la police aux enquêtes. Ils ne suivent pas de pistes; ils vérifient si les droits ont été payés, s'il y a suffisamment de timbres ou s'il y a de la viande dans le colis. Ils ont une foule de tâches à accomplir. Les machines sont toutefois assez perfectionnées. J'ai visité le centre de Montréal.

Les enveloppes dans lesquelles on expédie des médicaments par courrier n'ont pas d'adresse de l'expéditeur. Il n'y a que l'adresse du destinataire. Si l'enveloppe n'est pas réclamée, il n'y a pas d'adresse de retour et la machine le voit. Ils peuvent programmer les machines pour retirer ces lettres de la ligne. C'est incroyable; ces machines traitent des millions d'articles. Ce sont de grosses machines installées au point de tri, comme dans un entrepôt d'Amazon. C'est énorme.

Cependant, ces machines ne sont pas équipées pour faire plus. Le comité entendra certains témoins qui ont mis au point une technologie très poussée. Les lettres peuvent être scannées et retirées de la ligne. Elles pourraient être envoyées vers une machine qui peut voir au travers des enveloppes sans lire ce qui est écrit; la machine ne peut pas lire, mais elle peut dire s'il y a de la drogue dans l'enveloppe. Elle est tellement perfectionnée que si on écrit une lettre avec de l'encre qui contient de la drogue — c'est ainsi qu'on en introduit dans certaines prisons américaines —, la machine peut voir que les composantes chimiques de l'encre ne sont pas normales et la lettre serait retirée de la ligne.

Il existe des moyens technologiques, mais cela nécessitera un investissement de la part de Postes Canada et d'autres inspecteurs. Évidemment, c'est facile de retirer les lettres de la ligne. C'est le reste qui exige beaucoup de travail et de main-d'œuvre.

La sénatrice Batters : Je vous remercie.

La sénatrice Simons : Merci beaucoup, sénateur Dalphond.

Peut-être que c'est illogique, mais je me sens très déchirée. Je n'ai pas d'objection personnelle à ce qu'on saisisse des boîtes de vodka, mais le fait de cibler des lettres personnelles me fait sourciller. Les lettres ont toujours été sacro-saintes, peut-être parce que j'ai grandi dans une famille où mes deux parents

behind the Iron Curtain, and the idea that the Russian authorities were reading the mail sort of haunted us.

I want to understand what the tests are for when police can open mail. The court in Newfoundland and Labrador ruled, in fact, that the status quo was unconstitutional; it violated privacy rights and the rights to an unreasonable search and seizure.

So walk me through — because this is day one — how this would work. A letter goes in the mail. Would there have to be the machine sensing the presence of drugs? Would dogs have to sense the presence of drugs? What is the test after which somebody could open a letter, and what are the steps they have to go through in order to do that?

Senator Dalphond: There are two things regarding what you said. The bill, as drafted, addresses only one thing: the inability of the police force, even if they get a judicial authorization to search an envelope or parcel, to execute it, because Canada Post is a no-person's land. If it's Purolator, FedEx or others, they could, but they don't do letters.

When it comes to fentanyl, as Senator Batters mentioned, you can have in the letter \$30,000 worth of substance, which represents 12,000 doses. It's incredible.

If we follow the bill, the police will apply to a judge to get judicial authorization to seize the letter. Judicial authorization or a warrant — they are the same. They will then go to Canada Post and try to enforce it, and the law will say, "No, you cannot. We're untouchable." With the amendment, they will have to comply with it. They will have to say yes.

They are scared. If police come with a search warrant and want to check the line, are they going to stop the line and have millions of items stuck there that won't be delivered overnight? They're all coming from Montreal. A letter that you send to Moncton from Halifax is sent to Montreal and then sent to Moncton. It's all done within 24 hours, and it is a lot of things. So it moves fast. Fine.

That's the extreme example of a judge authorizing a lot of things without being conscious of what the consequences would be. But if we want to seize the mailbox at the corner, at the counter at the drug store or the little truck that just picked up the box and brings it to another sorting place before it's sent to the main sorting centre, there are many places you can interfere and stop. Then, you will have to identify the letters that are authorized. Those would be taken out of the mail, and they would be authorized to be opened.

avaient des parents en Union soviétique, derrière le rideau de fer, et nous étions hantés à l'idée que les autorités russes lisent le courrier.

Je veux comprendre les critères qui autorisent la police à ouvrir le courrier. De fait, la cour de Terre-Neuve-et-Labrador a statué que le statu quo est inconstitutionnel; il viole les droits à la vie privée et les droits à une perquisition et à une saisie déraisonnables.

Expliquez-moi donc comment cela fonctionnerait, car c'est notre premier jour. Une lettre est mise à la poste. Y aurait-il des machines pour détecter la présence de drogues? Des chiens devraient-ils sentir la présence de drogues? Quel test serait effectué pour qu'on puisse ensuite ouvrir une lettre et quelles étapes doivent être suivies pour le faire?

Le sénateur Dalphond : Il y a deux choses qui entrent en ligne de compte au sujet de ce que vous avez dit. Le projet de loi, tel qu'il est rédigé, ne cible que l'une d'elles : l'incapacité des forces policières de fouiller une enveloppe ou un colis même si elles obtiennent une autorisation judiciaire à cette fin, parce que Postes Canada est un territoire interdit. Si c'est Purolator, FedEx ou d'autres compagnies, elles pourraient le faire, mais ces compagnies n'acheminent pas de lettres.

Dans le cas du fentanyl, comme l'a souligné la sénatrice Batters, la lettre peut contenir une substance d'une valeur de 30 000 \$, ce qui représente 12 000 doses. C'est incroyable.

Si nous suivons le projet de loi, la police demandera à un juge l'autorisation judiciaire de saisir la lettre. Autorisation judiciaire ou mandat — c'est la même chose. Les policiers iront ensuite voir Postes Canada pour essayer d'appliquer le mandat, mais la loi les en empêche, car Poste Canada est intouchable. Avec l'amendement, Poste Canada devra se conformer et accepter l'intervention.

Poste Canada a peur. Si la police se présente avec un mandat de perquisition et veut vérifier la ligne, devra-t-elle mettre la ligne à l'arrêt et arrêter le traitement de millions d'articles qui ne seront pas livrés le lendemain? Tout le courrier vient de Montréal. Une lettre envoyée à Moncton depuis Halifax est envoyée à Montréal, puis à Moncton. Tout se fait en 24 heures, et il y a beaucoup de courrier. Cela va donc très rapidement. Bon.

C'est l'exemple extrême d'un juge qui autorise beaucoup de choses sans être conscient des conséquences. Mais si on veut procéder à une saisie dans la boîte aux lettres au coin de la rue, au comptoir de la pharmacie ou dans la camionnette qui vient juste de ramasser le colis et l'amène à un autre lieu de tri avant qu'il ne soit envoyé au centre de tri principal, il y a beaucoup d'endroits où on peut intervenir et arrêter le processus. Il faut ensuite trouver les lettres qu'on est autorisés à saisir et les retirer du lot. La police sera ensuite autorisée à les ouvrir.

So the inspectors would not be entitled to open it. It would be seized and the police would be authorized pursuant to a warrant to search it.

Senator Simons: Only if there had been a warrant.

Senator Dalphond: Correct.

Ms. Huntsman: To add to that, when the police apply for a warrant, which we sometimes call a judicial authorization, the threshold is reasonable grounds to believe that a criminal offence has occurred and that there is evidence within this package or letter that would support their belief. Yet, under the Canada Post Corporation Act, the inspectors' grounds are actually reasonable grounds to suspect, which is a lower threshold. So when the police go to obtain a search warrant, they have a higher threshold to prove in order to get that judicial authorization.

Senator Simons: That raises an interesting question, because your remarks have all been focused around drugs. However, what you're saying is that, in fact, the police could get a warrant to open anybody's mail, if they believe you're engaging in terrorism, ecoterrorism or some other thing that draws you to the attention of the authorities. So could this be used to intercept —

Senator Dalphond: If the letter is coming from the U.S., for example, the customs officer has the authority if he has reasonable grounds. I don't know what they would do with the suggested changes — they have not been enforced — but they have the right to seize it and open it when it comes to Canada. But it's the police, not the customs officer.

Senator Simons: But within Canada, if I write a letter to Senator Prosper in which we plot the overthrow of democracy — not that I would do that, and not that he would open it, but if police believed or chose to believe that what I was writing was politically dangerous, under this legislation, would they be empowered to read my mail — not merely to look for contraband but to read letters that Canadians send to one another, letters that they believe to be more private than emails?

Senator Dalphond: They would have to suspect there's a breach of an enforcement statute as defined in section 2. So it has to be an act of Parliament, a law of a province or a bylaw made by a council that creates an offence. As you said, there are reasons to suspect or believe, which is a higher threshold. The police officer will have to have reasons to believe that a breach of a specific provision of specific legislation has been committed. The judge doesn't give an open authorization; it has to be specific to the enforcement of that type of offence.

Les inspecteurs ne seraient donc pas autorisés à les ouvrir. Ils les saisiraient, et la police serait autorisée à les fouiller en vertu d'un mandat.

La sénatrice Simons : Seulement si un mandat a été délivré.

Le sénateur Dalphond : C'est exact

Mme Huntsman : Pour aller plus loin, lorsque la police demande un mandat, que nous appelons parfois autorisation judiciaire, le seuil, c'est d'avoir des motifs raisonnables de croire qu'une infraction criminelle a été commise et que le colis ou la lettre contient des preuves à l'appui. Pourtant, en vertu de la Loi sur la Société canadienne des postes, le motif que les inspecteurs peuvent invoquer est le fait qu'ils ont des motifs raisonnables de soupçonner, ce qui constitue un seuil inférieur. Donc, lorsque la police demande un mandat de perquisition, elle a un seuil plus élevé à respecter pour obtenir l'autorisation judiciaire.

La sénatrice Simons : Cela soulève une question intéressante, car vous n'avez parlé que de la drogue. Ce que vous dites, toutefois, c'est qu'en fait, la police pourrait obtenir un mandat pour ouvrir le courrier de quiconque si elle croit que quelqu'un s'adonne au terrorisme, à l'écoterrorisme ou à toute autre activité qui capte l'attention des autorités. Ce pouvoir pourrait donc être utilisé pour intercepter...

Le sénateur Dalphond : Si la lettre vient des États-Unis, par exemple, les agents de douane ont le pouvoir de la saisir s'il a des motifs raisonnables. Je ne sais pas ce qu'ils feraient des changements proposés — ils n'ont pas été mis en œuvre —, mais ils ont le droit de saisir des lettres et de les ouvrir lorsqu'elles arrivent au Canada. Mais il est question ici de la police, pas des agents de douane.

La sénatrice Simons : Mais au Canada, si j'écris une lettre au sénateur Prosper afin de comploter en vue de renverser la démocratie — je ne ferais pas et il ne l'ouvrirait pas, mais si la police pensait ou décidait de penser que j'écris quelque chose de politiquement dangereux, aurait-elle, en vertu de cette mesure législative, le droit de lire mon courrier, pas seulement pour chercher des marchandises de contrebande, mais aussi pour lire les lettres que les Canadiens s'envoient les uns aux autres, des lettres qu'ils croient plus privées que des courriels?

Le sénateur Dalphond : Il faudrait qu'elle soupçonne une infraction à une loi d'exécution, telle que définie à l'article 2. Il faut donc qu'il s'agisse d'une loi fédérale, d'une loi provinciale ou d'un règlement municipal pris par un conseil qui crée une infraction. Comme vous l'avez indiqué, il faut avoir des motifs de soupçonner ou de croire, ce qui constitue un seuil plus élevé. L'agent de police devra avoir des motifs de croire qu'une infraction à une disposition précise d'une loi précise a été commise. Le juge n'accorde pas d'autorisation ouverte; elle doit concerner exclusivement l'exécution de la loi pour ce genre d'infraction.

Senator Simons: But to be clear, this isn't just about contraband, drugs or alcohol; this could be about political speech or a murder investigation where you're looking, for example, to see if there are love letters sent between the suspect and his mistress. It could open up all those possibilities, could it not?

Senator Dalphond: Those kinds of love letters are most likely not in the mail anymore. They could be received and read by the recipient, so they can be found in their desk, office, wardrobe — wherever they put these letters. I'm not so sure that would be a problem for the mail system. Letters are in transit for a few hours or days, but that's all.

Senator Simons: Thank you.

[*Translation*]

Senator Clement: To begin, I want to thank Senator Dalphond for his long-standing work on an issue that needs to change.

[*English*]

My questions are connected more with the presentation made by Rachel Huntsman. You referenced the private sector and how private sector delivery corporations have a whole different thing. Could you speak a little bit further about that and why Canada Post is the way it is and why the private sector isn't? That's first.

You also referenced the definition of “non-mailable matter,” which I've just looked at; it's quite wild. I don't know if that has any intersection with this bill, whether there is any concern or whether the bill needs to deal with that definition.

Third, I'm hearing that this is a useful bill in terms of dealing with some significant issues. Is there any opposition to it from a privacy or civil liberties perspective, going to some of the points raised by Senator Simons? I'm always concerned about systemic racism and making any changes that will somehow impact certain groups more than others. Those are my issues.

Ms. Huntsman: If I could respond to your third point first, as that's an interesting point: Obviously, we're all concerned about privacy, and that's one of the reasons why police can't just go willy-nilly into people's homes and seize evidence or computers or open parcels. They need a search warrant.

La sénatrice Simons : Mais pour être clair, il ne s'agit pas seulement de marchandises de contrebande, de drogue ou d'alcool; ce pourrait être un discours politique, ou une enquête sur un meurtre dans le cadre de laquelle la police cherche, par exemple, à savoir s'il y a des lettres d'amour entre le suspect et sa maîtresse. Cela pourrait ouvrir la porte à toutes ces possibilités, n'est-ce pas?

Le sénateur Dalphond : Il n'y a probablement plus de ce genre de lettres d'amour dans le courrier. Elles peuvent être reçues et lues par le destinataire, de sorte qu'on peut les trouver dans son secrétaire, son bureau ou sa penderie — où qu'il les ait mises. Je ne suis pas sûr que ce serait un problème pour le système postal. Les lettres sont en transit pendant quelques heures ou quelques jours, mais c'est tout.

La sénatrice Simons : Je vous remercie.

[*Français*]

La sénatrice Clement : Je remercie d'abord le sénateur Dalphond pour son travail de longue date sur une question qui a besoin d'évoluer.

[*Traduction*]

Mes questions concernent davantage la déclaration de Rachel Huntsman. Vous avez parlé du secteur privé et de la façon dont les compagnies de livraison privées fonctionnent sous un tout autre régime. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous expliquer pourquoi Postes Canada est comme elle est et pourquoi le secteur privé n'est pas pareil? C'est ma première question.

Vous avez également fait référence à la définition d'« objets inadmissibles », que je viens de consulter; elle est très large. Je ne sais pas si cela a un lien avec le projet de loi, s'il y a des préoccupations à ce sujet ou si le projet de loi doit modifier cette définition.

Troisièmement, j'entends dire que ce projet de loi est utile, car il permet de résoudre certains problèmes importants. Y a-t-il des objections du point de vue de la protection de la vie privée ou des libertés civiles en ce qui concerne certains points soulevés par la sénatrice Simons? Je suis toujours préoccupée par le racisme systémique et les modifications qui auront une incidence sur certains groupes plus que sur d'autres.

Mme Huntsman : Je répondrai à votre troisième question en premier, car c'est un point intéressant. Évidemment, nous nous préoccupons tous de la vie privée, et c'est l'une des raisons pour lesquelles la police ne peut pas entrer comme bon lui semble dans les maisons des gens pour saisir des preuves, des ordinateurs ou des colis ouverts. Elle a besoin d'un mandat de perquisition.

Interestingly enough, there is a lawyer from Halifax, of the law firm McInnes Cooper — his name is David Fraser — and he is usually the first one out the gate whenever there are issues of police powers being discussed. He is usually very much against increasing police powers.

I am lucky to have an article with me from CBC News, and he was contacted on this very issue. If I could refer to the article, it states:

David Fraser, a leading privacy lawyer in Halifax, said he generally opposes the expansion of police powers.

Not this time.

“The Canada Post Act that says that the mail is sacred and it can’t be detained, which is quaint,” said Fraser, a partner with McInnes Cooper.

“But I think in the circumstances when you’re dealing with very dangerous items that are going through the mail, it does make sense to intercept them at that point before they represent a risk to the public.”

Here you have one of the leading privacy lawyers in the country supporting this amendment. That’s what I would say to that.

You did raise some other matters and talked about the private sector. I’ve been practising criminal law my entire life. I was a Crown prosecutor for 20 years, and then I went over to the Royal Newfoundland Constabulary and I was their legal counsel. I gave advice all the time on matters of search and seizure. It is a complex area of the law. Generally speaking, in order to seize evidence, police, unless there are extreme emergency circumstances at play, must get search warrants to seize items. If an item, package or letter is being sent through a private company such as Purolator or UPS, there are no restrictions in place. The police will get a search warrant to search that item. They should be able to do that with the same parcel if it’s being sent through Canada Post. Funnily enough, Purolator is owned by Canada Post, so police can get a search warrant to search Purolator.

I cannot explain it except to say it is an antiquated law that has been on the books since 1867 and never come off. It was almost cut and pasted from The Post Office Act and then put into the Canada Post Corporation Act. I don’t think that anyone thought it would be used as it is. I hope that answers that question.

Then you asked me about non-mailable matter. Obviously, strange things get sent through the mail. You have packages that are leaking, that could damage postal equipment, that aren’t properly delivered or that are opening. And as you said, the

Il est intéressant de noter qu’un avocat dénommé David Fraser, du cabinet juridique McInnes Cooper, de Halifax, est habituellement le premier à monter au front quand il est question des pouvoirs de la police. Habituellement, il est résolument contre l’augmentation des pouvoirs de la police.

J’ai la chance d’avoir avec moi un article de CBC News, qui l’a contacté à ce sujet. Si je peux citer cet article, il indique ce qui suit :

David Fraser, éminent avocat spécialisé en protection de la vie privée à Halifax, a dit qu’il s’oppose habituellement à l’élargissement des pouvoirs de la police.

Pas cette fois.

« La Loi sur Postes Canada stipule que le courrier est sacré et ne peut être saisi, ce qui est fort à propos », a déclaré M. Fraser, associé de McInnes Cooper.

« Mais je pense que dans les situations où des articles très dangereux sont envoyés par la poste, il est logique de les intercepter à ce moment-là, avant qu’ils ne représentent un risque pour le public. »

Vous avez là un des principaux avocats du pays en matière de protection de la vie privée qui appuie cet amendement. C’est ce que je répondrais à ce sujet.

Vous avez soulevé d’autres questions et parlé du secteur privé. J’ai pratiqué le droit pénal toute ma vie. J’ai été procureure de la Couronne pendant 20 ans, puis je suis entrée au service de la Police royale de Terre-Neuve à titre de conseillère juridique. J’ai toujours prodigué des conseils sur les questions de perquisition et de saisie. Il s’agit d’un domaine complexe du droit. En règle générale, pour saisir des éléments de preuve, la police doit obtenir un mandat de perquisition, sauf en cas de situations d’urgence extrêmes. Si un article, un colis ou une lettre est envoyé par l’entremise d’une entreprise privée comme Purolator ou UPS, aucune restriction n’est en place. La police obtiendra un mandat de perquisition pour fouiller cet article, et elle devrait pouvoir le faire avec le même colis s’il est envoyé par l’intermédiaire de Postes Canada. Curieusement, Purolator appartient à Postes Canada, de sorte que la police peut obtenir un mandat de perquisition pour y mener des perquisitions.

Je ne peux expliquer pourquoi, sauf pour dire que c’est une disposition antédiluvienne qui existe depuis 1867 et qui n’a jamais été abrogée. On a repris presque tel quel la teneur de la Loi sur les bureaux de poste dans la Loi sur la Société canadienne des postes. Je pense que personne n’a pensé que ce serait utilisé tel quel. J’espère que cela répond à cette question.

Vous m’avez ensuite interrogée sur les objets inadmissibles. Évidemment, d’étranges objets sont envoyés par la poste. Certains colis qui fuient pourraient endommager l’équipement postal, alors que d’autres ne sont pas emballés correctement ou

definition of “non-mailable matter” is very broad. Postal inspectors have the power to take that out of the system, and so they should. They’re given that power under the Canada Post Corporation Act.

But that’s very different from criminals posting a firearm or putting criminal matter in the mail. That’s not non-mailable matter; that’s something quite different. That’s why the police should be given the power to remove that item from the mail before it reaches the addressee.

Tomorrow you will hear from a police inspector with the Vancouver police who is very experienced, who I hope will speak to that. I’m not a police officer. I have never done police investigations, but I think he can properly explain better than I the problems they face, unfortunately, and how the Canada Post Corporation Act hinders investigation and creates a public safety issue too.

Senator Clement: Thank you very much. I would like the article you referenced about Mr. Fraser.

The Chair: Could you share that, Ms. Huntsman?

Ms. Huntsman: I will.

[*Translation*]

Senator Audette: Maybe I am from another planet, but we live on the same shared land. Kawawachikamach is south of Chief Larose’s territory, and he is someone I admire a lot. He has worked with the Inuit for several years, in Shefferville, where I used to live, and in Maliotenam. Drugs enter those communities too easily.

If this bill is passed and letters can be seized because there are reasonable grounds to think.... If I have been subject to abuse or intimidation by the police, there are certainly independent government organizations in civil society through which I can file a complaint if I feel my rights or privacy have been infringed upon. Yes or no?

Ms. Huntsman: Yes.

Senator Audette: So that is possible.

How can we reassure my colleagues that there are bodies or organizations and that I can lodge a complaint with if I feel my rights or privacy have been infringed upon? We need to act. There are 11-year-olds dying in communities because they took bad drugs that were delivered by mail. Sometimes it is just a little drop on a piece of paper.

s’ouvrent. Et comme vous l’avez fait remarquer, la définition d’« objets inadmissibles » est très large. Les inspecteurs des postes ont le pouvoir de retirer ces colis du système et devraient donc le faire. Ce pouvoir leur est conféré par la Loi sur la Société canadienne des postes.

Mais c’est très différent des criminels qui postent une arme à feu ou envoient des éléments criminels par la poste. Il n’est pas question ici d’objets inadmissibles; c’est tout autre chose. Voilà pourquoi la police devrait avoir le pouvoir de retirer ces articles du courrier avant qu’ils n’atteignent le destinataire.

Demain, vous entendrez un inspecteur de police fort expérimenté de la police de Vancouver qui, je l’espère, répondra à cette question. Je ne suis pas agente de police. Je n’ai jamais fait d’enquête policière, mais je pense qu’il pourra expliquer mieux que moi les problèmes auxquels les inspecteurs sont malheureusement confrontés et comment la Loi sur la Société canadienne des postes entrave les enquêtes et crée également un problème de sécurité publique.

La sénatrice Clement : Merci beaucoup. J’aimerais lire l’article dont vous parliez au sujet de monsieur Fraser.

Le président : Pourriez-vous nous le transmettre, madame Huntsman?

Mme Huntsman : Volontiers

[*Français*]

La sénatrice Audette : Je viens peut-être d’une autre planète, pourtant on partage un grand territoire commun. Kawawachikamach, c’est plus au sud du territoire du chef Larose, que j’admire beaucoup. Il travaille avec les Inuits depuis plusieurs années, comme à Shefferville, mon ancienne communauté, et à Maliotenam; ce sont des communautés où la drogue entre trop facilement.

Si le projet de loi est adopté et qu’on peut saisir une lettre parce qu’on a des motifs raisonnables de penser... Si je vis de l’abus de la part de la police ou de l’intimidation, il y a certainement des organisations civiles attachées à des gouvernements indépendants qui me permettent de porter plainte si je crois que j’ai été abusé dans mes droits et mon intimité. Oui ou non?

Mme Huntsman : Oui.

La sénatrice Audette : Donc, cela existe.

Comment rassurer mes collègues sur le fait qu’il existe des entités ou des organisations et que je peux déposer une plainte si je pense qu’on a porté atteinte à mes droits et à mon intimité? Nous devons réagir; il y a des jeunes de 11 ans qui meurent dans les communautés parce qu’ils ont pris une mauvaise drogue qui est arrivée par la poste. Parfois, c’est seulement une petite goutte sur un papier.

Have you met with the First Nations Chiefs of Police Association? Maybe they have their hands tied as the Malietenam chief of police does because there are legal loopholes that allow organized crime to reach our communities and harm us?

How can we reassure them that I have rights if I have experienced abuse, but if I do nothing, I am tacitly furthering community problems that lead to suicide and overdose deaths?

Senator Dalphond: We must not fool ourselves. If this bill is passed, it will disrupt one delivery method, but it will not put an end to all deliveries.

I think it is very important to stop a delivery method that is so inexpensive and easy that the people involved in distributing fentanyl and other illegal substances use it because it is so great for them that the police can't even intercept items before delivery. So they do their transactions and are paid on the dark web and it works.

A Crown corporation is supporting those organizations. I have met with people from Canada Post and they do not agree. They are not voluntarily contributing to that. They do not have their eyes closed; they know what is happening.

The inspectors do what they can to detect suspicious packages, but there are just 25 of them for the whole of Canada and there is a lot of volume to handle in one day. They look after on-site security and if there is an incident at a post office, they are the ones who investigate. They have a massive job to do with just a handful of people.

I am more reassured that we have given the police the power to conduct investigations, identify people and track the network. They can take action, break up the network and seize items.

If we pass this bill, we will be sending the message that they can seize letters. The system is evolving. We will end up with something different.

That will send a positive message. Will it solve all the problems? I am sure it will not.

Senator Audette: Did she meet with the First Nations chiefs of police?

[English]

Ms. Huntsman: No, I have not. My role in this was quite limited. As I pointed out, first of all, our interest in this was driven by our knowledge of the fentanyl issue. It was only when I reached out to various police agencies — and I was lucky enough to reach out to the Nunavik Police Service — that I

Avez-vous rencontré l'Association des chefs de police des Premières Nations au Québec, qui ont peut-être les mains liées comme le chef de police de Malietenam, parce qu'il y a des vides juridiques qui permettent au crime organisé de venir chez nous et de nous faire du mal?

Comment rassurer sur le fait que j'ai des droits si je suis victime d'abus, mais si je ne fais rien, je continue tacitement à poursuivre à un malaise collectif qui amène des suicides ou des décès par surdose?

Le sénateur Dalphond : Il ne faut pas se raconter d'histoire. Si ce projet de loi est adopté, cela perturbera un moyen de livraison, mais cela ne mettra pas fin à toutes les livraisons.

Je trouve que c'est particulièrement important de mettre fin à un moyen de livraison si peu coûteux et si facile que les gens impliqués dans la distribution du fentanyl et d'autres substances illégales s'en servent en disant que c'est merveilleux et la police ne peut même pas l'intercepter avant la livraison. Alors, ils font leurs transactions et ils sont payés sur le Web clandestin et cela fonctionne.

C'est une société d'État qui est le bras de ces organisations. J'ai rencontré les gens de Postes Canada; ils ne sont pas d'accord. Ils ne sont pas des collaborateurs volontaires à cela. Ils ne ferment pas les yeux, ils sont conscients de ce qui se passe.

Les inspecteurs font leur possible pour détecter des colis suspects, mais ils sont 25 pour tout le Canada et il y a beaucoup de volume à couvrir dans une journée. Ils s'occupent de la sécurité sur le lieu et s'il y a un événement dans un bureau postal, ce sont eux qui font enquête. Ils ont un travail colossal à accomplir avec une poignée de personnes.

J'ai plus confiance dans le fait que nous mettons le pouvoir entre les mains des policiers qui travaillent sur des enquêtes, qui ont déposé des gens et qui sont capables de remonter le réseau; ils peuvent intervenir, briser le réseau et saisir la chose.

Si nous adoptons le projet de loi, le message qu'on envoie dans le système, c'est qu'ils pourront saisir les lettres. La machine est en train de changer. Nous allons retrouver quelque chose d'autre.

Cela envoie un message positif. Est-ce que cela règle tous les problèmes? Je suis convaincu que non.

La sénatrice Audette : Est-ce qu'elle a rencontré les chefs de police autochtones?

[Traduction]

Mme Huntsman : Non, je ne les ai pas rencontrés. Mon rôle dans ce dossier a été assez limité. Comme je l'ai fait remarquer, tout d'abord, nous nous sommes intéressés à cette question parce que nous connaissions le problème du fentanyl. Ce n'est que lorsque j'ai communiqué avec divers services de police — et j'ai

become aware of the alcohol issue. I had no idea; it was a real shock to me, because we don't generally think of alcohol as being an illegal substance. I don't have that experience.

It was just very eye-opening for me to hear from Chief Larose.

Senator Audette: Thank you.

Senator Denise Batters (*Deputy Chair*) in the chair.

The Deputy Chair: Senator Cotter had to leave, so I am acting as chair for the remainder of the meeting today. We will have a brief second round. I had put my name down to ask one question, so I will do that.

Senator Dalphond, in your opening remarks today, you mentioned your willingness to accept a certain amendment. I might have missed what you were indicating that amendment would potentially be. Could you tell us more about that? You might have described it, but I think I missed it.

Senator Dalphond: Thank you for the question. It was rather Senator Carignan who suggested an amendment that would be to get rid of these provisions instead of making exceptions to the provisions.

However, I am also sensitive to the issues that were raised about privacy. I am an old-fashioned man, so I still send letters and write personal notes. I know it is out of fashion because it takes too much time. The fact is that the mail comes with a certain expectation of privacy, although I'm not so sure that's always the case. In downtown Montreal, when I send a letter to another law firm, it is not via the mail. A delivery system comes, picks it up and delivers it within two hours to the other place. We don't use the postal system.

That being said, maybe instead of getting rid of the provision that says, "When it is in the mail, you should not intercept it," it should be kept but with exceptions, and the exceptions are under judicial authorization, which are the ultimate safeguards against abuses. They might be mistakes, but that will offer some protections. To remove the whole provision might lead to — at least, we will have less value for that aspect of communication, which is the letters.

The Deputy Chair: Thank you. We will have a brief second round now.

Senator Simons: I understand that you've consulted with a number of Indigenous leaders in communities.

eu la chance de joindre celui du Nunavik — que j'ai pris connaissance du problème de l'alcool, que j'ignorais complètement. J'ai eu tout un choc, car nous ne considérons généralement pas l'alcool comme une substance illégale. Cela ne correspond pas à mon expérience.

Le chef Larose m'a vraiment ouvert les yeux.

La sénatrice Audette : Je vous remercie.

La sénatrice Denise Batters (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

La vice-présidente : Le sénateur Cotter ayant dû partir, je présiderai le reste de la réunion d'aujourd'hui. Nous effectuerons un bref deuxième tour de table. J'avais inscrit mon nom pour poser une question, alors je vais la poser.

Sénateur Dalphond, dans votre déclaration d'ouverture d'aujourd'hui, vous avez dit être disposé à accepter un certain amendement. J'ai peut-être manqué ce que vous avez dit quand vous disiez de quel amendement il s'agit. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet? Vous l'avez peut-être dit, mais je pense que cela m'a échappé.

Le sénateur Dalphond : Merci de votre question. C'est plutôt le sénateur Carignan qui a proposé un amendement pour supprimer des dispositions au lieu d'instaurer des exceptions à ces dispositions.

Cependant, je suis également sensible aux questions soulevées au sujet de la vie privée. Je fonctionne encore à l'ancienne, envoyant des lettres et écrivant des notes personnelles. Je sais que c'est démodé parce que cela prend trop de temps. Le fait est qu'on s'attend à ce que le courrier soit entouré d'une certaine confidentialité, même si je ne suis pas sûr que ce principe soit toujours respecté. Au centre-ville de Montréal, quand j'envoie une lettre à un autre cabinet d'avocats, ce n'est pas par la poste. Une entreprise de livraison vient la ramasser et la livre à destination dans les deux heures. Nous n'utilisons pas le service postal.

Cela dit, au lieu d'éliminer la disposition qui interdit l'interception de lettres quand elles sont dans le courrier, il faudrait les conserver en y adjoignant des exceptions en matière d'autorisations judiciaires, lesquelles constituent la meilleure protection contre les abus. Il pourrait y avoir des erreurs, mais cela offrira une certaine protection. Supprimer toute la disposition pourrait faire en sorte que... Au moins, il y aura moins de valeur pour cet aspect de la communication, soit celui des lettres.

La vice-présidente : Merci. Nous allons faire un bref deuxième tour.

La sénatrice Simons : J'ai cru comprendre que vous aviez consulté un certain nombre de chefs autochtones dans leurs communautés.

Senator Dalphond: In fact, they came to us after they heard we were working on this.

Senator Simons: I'm trying to understand. We obviously have the power, if we deem it so, to rewrite federal law, but is there any danger that this would undermine the autonomy and integrity of Indigenous bylaws if we are telling them, "Okay, your bylaws are now rewritten"? It's fine if this nation or that chief agrees, but what if a chief or nation does not?

I want to understand the relationship between this legislation and bylaws that an independent nation has created for itself.

Senator Dalphond: I forget the name of the bill, but there is a law that says councils can make bylaws. What we are doing here is just recognizing that. We are not creating a new law. We are not telling them what they should be. We are just saying that an enforcement statute, which means a statute that the police can enforce, is either an act of Parliament — most likely in my mind, it is the Criminal Code or the Controlled Drugs and Substances Act — or the law of the province, which might be about alcohol or guns or many other things that are going through parcels, though maybe not in an envelope. We said we should treat the laws and regulations made by councils in the same way.

Senator Simons: That leads me to a few branching questions. One is this: Would that potentially give police authority to do something that a chief in council might not have intended? Do you know what I mean? If an outside police force can use a band bylaw which was not written with that intent, does that trespass at all upon the autonomy of a First Nation's bylaw?

Second, if you've —

The Deputy Chair: You might not have time for the second question. You have 30 seconds more for an answer.

Senator Dalphond: Maybe Rachel can answer that because she has more experience in seeking authorization —

Ms. Huntsman: I will try to answer your question.

The way I see it is that by amending the Canada Post Corporation Act, we are actually providing certain Indigenous communities that have bylaws the authority to enforce their own bylaws. So if there is a bylaw that limits the amount of alcohol that can go into a community, you have to be able to enforce it, but the Canada Post Corporation Act prohibits that. So this amendment will actually empower Indigenous communities to enforce their own bylaws.

That's my understanding of the terrible situation they find themselves in. This federal law puts a stranglehold on them to prevent them from enforcing their bylaws.

Le sénateur Dalphond : En fait, ils sont venus nous voir après avoir appris que nous travaillions sur ce projet de loi.

La sénatrice Simons : J'essaie de comprendre. Nous avons évidemment le pouvoir, si nous le jugeons nécessaire, de modifier les lois fédérales, mais y a-t-il un risque que cela nuise à l'autonomie et à l'intégrité des règlements autochtones? Ça va si la nation ou le chef est d'accord, mais qu'en est-il si un chef ou une nation ne l'est pas?

J'aimerais comprendre la relation entre le projet de loi et les règlements d'une nation indépendante.

Le sénateur Dalphond : J'ai oublié le nom de la loi qui stipule que les conseils peuvent adopter des règlements. Ce que nous faisons ici, c'est simplement le reconnaître. Nous ne créons pas une nouvelle loi. Nous ne leur disons pas ce qu'ils devraient faire. Une loi d'application, c'est-à-dire une loi que la police peut appliquer, est soit une loi du Parlement — dans mon esprit, il s'agit très probablement du Code criminel ou de la loi sur les drogues et substances contrôlées — soit une loi provinciale, qui peut concerner l'alcool ou les armes à feu ou bien d'autres choses qui circulent dans les colis, mais peut-être pas dans une enveloppe. Le projet de loi indique que les lois et les règlements adoptés par les conseils devraient être traités de la même manière.

La sénatrice Simons : Cela m'amène à d'autres questions. La première est la suivante : cela donnerait-il à la police le pouvoir de faire quelque chose que le chef du conseil n'aurait peut-être pas prévu? Voyez-vous où je veux en venir? Si une force de police extérieure peut utiliser un règlement de bande d'une façon qui n'avait pas été prévue, cela porte-t-il atteinte à l'autonomie du règlement de la Première Nation ?

Deuxièmement, si vous...

La vice-présidente : Il se peut que vous n'ayez pas le temps pour la deuxième question. Il reste 30 secondes pour répondre.

Le sénateur Dalphond : Rachel peut peut-être répondre à cette question parce qu'elle a plus d'expérience en matière de demande d'autorisation...

Mme Huntsman : Je vais tenter de répondre.

À mon avis, en modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes, nous donnons à certaines communautés autochtones le pouvoir de faire respecter leurs règlements. Ainsi, s'il existe un règlement qui limite la quantité d'alcool autorisée dans une communauté, il faut pouvoir appliquer ce règlement, mais la Loi sur la Société canadienne des postes crée des entraves. Le projet de loi permettra donc aux communautés autochtones de faire respecter leurs propres règlements.

C'est ainsi que je comprends la terrible situation dans laquelle elles se trouvent. La loi fédérale leur met des bâtons dans les roues et les empêche de faire respecter leurs règlements.

[Translation]

Senator Forest: The legal aspects are not my area of expertise. You said before that the technology does exist to detect illegal substances inside envelopes. There is not enough of it, but the technology does exist. Why is Canada Post reluctant to use it?

Senator Dalphond: I said a number of things earlier and do not want the people from Canada Post to misunderstand them.

I met with them and I know they are doing their best to manage a situation that is at times difficult, while also serving Canadians well. They always go where no one else goes. I have a lot of respect for the work they do. I do not want to be misunderstood.

We will be hearing from other witnesses who will explain, for example, that all the mail that arrives on Parliament Hill has to be scanned and examined somewhere before it is delivered to your office. If there is powder, the envelope is not delivered to your office.

How many letters do they receive daily? I don't remember, but it is a fraction of the millions of pieces of mail that arrive in Saint-Laurent in Montreal.

The system is designed to move quickly and process an incredible volume. I think the witnesses who will be appearing will provide some information.

I also met with the manufacturers. Certain things have to be done, but is it up to Canada Post to do them or is it up to the recipient? We have not got into the management of the mail as such. We said we would give the police the power to intervene, and when the police go to Canada Post, the inspectors will cooperate and say, "Yes, we will help you because you have the legal authority and the law requires us to help you."

Senator Forest: If the bill is passed, the amendment will not get through as easily as a letter sent by mail through Canada Post?

Senator Dalphond: I hope they will receive it like another letter in the mail.

Senator Forest: Thank you.

[English]

Senator Prosper: Within the bill, there are a couple of provisions with respect to liability associated with seizure and limited liability in that regard. Can you get into some of the potential liability issues that we are looking at here?

[Français]

Le sénateur Forest : L'aspect légal n'est pas mon carré de sable. En termes techniques, vous avez dit, d'abord, que la technologie existe pour être en mesure de dépister s'il y a des matières illicites à l'intérieur des enveloppes. Elle n'existe pas en quantité suffisante, mais cette technologie existe. Qu'est-ce qui explique la réticence de Postes Canada?

Le sénateur Dalphond : J'ai fait plusieurs commentaires plus tôt et je ne veux pas que mes commentaires soient vus de façon négative par les gens de Postes Canada.

Je les ai rencontrés et je sais qu'ils font de leur mieux pour gérer une situation parfois difficile, mais aussi donner un bon service aux Canadiens. Là où personne ne va, ils vont toujours. J'ai beaucoup de respect pour le travail qu'ils font. Je ne veux pas être mal compris.

On va recevoir d'autres témoins qui vont expliquer, par exemple, que tout le courrier qui arrive sur la Colline du Parlement, avant d'arriver à votre bureau, passe par un endroit où il est scanné et examiné. S'il y a de la poudre, l'enveloppe ne se rendra pas à votre bureau.

Combien de lettres reçoivent-ils par jour? Je ne me souviens pas de la réponse. C'est une fraction du nombre d'éléments qui passent dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à Montréal, où des millions d'éléments circulent.

Le système est fait pour aller rapidement et traiter des quantités phénoménales d'éléments. Je pense que les gens vont venir témoigner et qu'ils vont vous dire certaines choses.

J'ai aussi rencontré les fabricants. Il y a des choses à faire, mais est-ce que c'est à Postes Canada de les faire, est-ce que c'est au récipiendaire? On ne s'est pas impliqué dans la gestion des postes comme telle. On a dit qu'on allait donner à la police le pouvoir d'intervenir, et quand les policiers vont arriver à la Société canadienne des postes, les inspecteurs vont collaborer et dire : « Oui, on va vous aider, car vous avez une autorisation judiciaire et la loi nous oblige à vous aider. »

Le sénateur Forest : Si le projet de loi est adopté, la modification ne passe pas comme une lettre à la poste à Postes Canada?

Le sénateur Dalphond : J'espère qu'ils vont le recevoir comme une lettre de plus à la poste.

Le sénateur Forest : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Prosper : Le projet de loi contient quelques dispositions relatives à la responsabilité limitée associée à la saisie. Pouvez-vous nous parler des possibles enjeux de responsabilité dont il est question?

Senator Dalphond: There is a kind of summary; we are just adding the words here and there. However, the law already provides a limitation of liability for Canada Post.

Right now, you work on the assumption that when you put something in the mailbox, it will end up at the place you want it to be delivered to and that it will not be interfered with. Then, if the bill is adopted, the police will be able to interfere with it. They can say to Canada Post that they have a warrant, want help finding parcels or letters and want them remitted or transmitted to them.

We provided that to say that, if it happens, you can't sue Canada Post, saying, "You did not deliver as I was expecting," or for interruption of delivery. That is the sole purpose.

The Deputy Chair: I would like to thank the witnesses for being with us today to answer our questions. We will now welcome our next panel.

We are pleased to welcome, from RaySecur, Pascale Gagnon, Sales Executive; and the Honourable David Pratt, Principal, David Pratt & Associates, previously from the other place.

Welcome. Thank you for joining us today. We will start with opening comments from Ms. Gagnon before we move to senators. The floor is yours for five minutes each.

Pascale Gagnon, Sales Executive, RaySecur: Hello. Thank you to the chair, Senator Dalphond and members of the committee for inviting me to speak to you today.

Let me begin by offering my congratulations and thanks to Senator Dalphond for presenting, through his bill, a very practical solution to the problem of mail security. As someone who has been working in this field for eight years, I believe the senator's legislation is long overdue to help address a societal problem that regrettably has not received as much attention as it deserves.

I would like to begin by telling you a bit about the Canadian origins of RaySecur and to give you a sense of the unique capabilities of its MailSecur technology with millimetre waves. RaySecur is now a global company, but it has origins in Quebec. It was the result of a request from the Government of Canada to deal with increasing mail threats and the gap that X-rays can't cover. RaySecur, through years of innovation, has developed the MailSecur device, which is the only technology in the world able to detect all nine threats identified by the U.S. Department of Homeland Security without compromising the integrity of the mail. The device detects powders, liquids, toxins, drug-treated

Le sénateur Dalphond : Il y a déjà une sorte de résumé; nous ne faisons qu'ajouter des mots ici et là. La loi prévoit déjà une limite à la responsabilité de Postes Canada.

À l'heure actuelle, on part du principe que lorsque l'on dépose quelque chose dans la boîte aux lettres, il arrivera à destination sans interférence. Si le projet de loi est adopté, la police pourra intervenir. Elle pourra dire à Postes Canada qu'elle a un mandat, qu'elle veut qu'on l'aide à trouver certains colis ou certaines lettres et qu'elle veut qu'on les lui remette ou qu'on les lui transmette.

Nous avons inclus cette disposition pour que, dans un tel cas, une personne ne puisse pas poursuivre Postes Canada en disant que la livraison n'a pas eu lieu comme prévu ou qu'elle a été interrompue. C'est le seul but de la disposition.

La vice-présidente : Je voudrais remercier les témoins d'être venus répondre à nos questions. Nous allons maintenant accueillir le prochain groupe de témoins.

Nous avons le plaisir d'accueillir, de RaySecur, Pascale Gagnon, directrice commerciale, et l'honorable David Pratt, directeur, David Pratt & Associés, et ancien député.

Bienvenu. Merci de vous être joints à nous aujourd'hui. Nous commencerons par la déclaration préliminaire de Mme Gagnon avant de passer aux sénateurs. Vous avez la parole pour cinq minutes chacun.

Pascale Gagnon, directrice commerciale, RaySecur : Bonjour. Je remercie la vice-présidente, le sénateur Dalphond et les membres du comité de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter et de remercier le sénateur Dalphond d'avoir présenté, par le biais de son projet de loi, une solution très pratique au problème de la sécurité du courrier. Je travaille dans ce domaine depuis huit ans et je pense que le projet de loi du sénateur est attendu depuis longtemps pour aider à résoudre un enjeu de société qui, malheureusement, n'a pas reçu l'attention qu'il mérite.

J'aimerais commencer par vous parler un peu des origines canadiennes de RaySecur et vous donner une idée des capacités uniques de sa technologie d'ondes millimétriques appelée MailSecur. RaySecur est aujourd'hui une entreprise mondiale, mais ses racines sont québécoises. Elle est née à la suite d'une demande du gouvernement du Canada pour faire face aux menaces croissantes qui pèsent sur le courrier et aux lacunes que les rayons X ne peuvent pas combler. Après des années d'innovation, RaySecur a mis au point l'appareil MailSecur, qui est la seule technologie au monde capable de détecter les neuf menaces identifiées par le département américain de la Sécurité

papers and other contraband and dangerous substances inside sealed envelopes and packages without opening the parcel or envelope.

MailSecur combines multiple technologies to detect these threats. Drug-treated papers, powders and liquids are the most common twenty-first century mail-borne threats. No other technology detects the small amounts of them that MailSecur does. MailSecur displays a dynamic 3-D video of mail contents in real time and is completely safe for the operator to use. I can describe the mechanism to you, but I would also urge you to request a demonstration of the device, which we can do in an office, here in the committee chamber or even virtually. Such an opportunity to see the device in action will give you a clearer idea of how simple, effective and non-invasive the millimetre wave technology is.

The MailSecur device is already in use here in Canada. It is also in use all over the United States. Four of the five most valuable companies in the U.S. use the MailSecur device. Leading companies in finance, tech, pharma, manufacturing and many other industries trust MailSecur to detect the new threats of today. Election offices, state and federal elected officials, health care delivery institutions and educational institutions have all chosen to use a low-cost, fully secure way of screening their mail for contraband and other threats.

RaySecur is supplying correctional institutions all over the United States with the MailSecur device to protect both the prison staff and inmates. Just a few weeks ago, a prison guard died in California from opening an envelope containing weaponized fentanyl. He only touched the envelope with his fingers. It was a treated paper, and he died on the way to the hospital. Our device, quite simply, would have detected the substance inside the unopened envelope and prevented the death.

Similarly, under the ambitions of Senator Dalphond's bill, the MailSecur device would allow non-invasive, fully legally compliant screening of mail items to detect and prevent the distribution in the mail of potentially lethal fentanyl. As Senator Dalphond has noted in his press release, Maclean's reported in 2019 that for fentanyl traffickers, Canada Post is the shipping method of choice. Since 2016, 47,000 apparent opioid-related deaths have occurred in Canada, with deaths increasing by 91% during the pandemic and remaining at a similar level since. Overdoses are the leading cause of unnatural death in British Columbia, with over six lives lost every day to illicit drugs. Just 30 grams of fentanyl — an amount that can fit in a letter-sized item — can cause 15,000 potentially fatal overdoses.

intérieure sans compromettre l'intégrité du courrier. L'appareil détecte les poudres, les liquides, les toxines, les papiers imbibés de drogue et d'autres substances de contrebande et dangereuses à l'intérieur des enveloppes et des colis scellés, sans les ouvrir.

MailSecur combine plusieurs technologies pour détecter ces menaces. Les papiers imbibés de drogue, les poudres et les liquides sont les menaces du XXI^e siècle transportées par le courrier les plus courantes. Aucune autre technologie ne détecte les petites quantités de ces substances comme le fait notre appareil. MailSecur affiche une vidéo en 3D du contenu du courrier en temps réel et son utilisation est totalement sûre pour l'opérateur. Je peux vous décrire le fonctionnement, mais je vous invite également à demander une démonstration de l'appareil, qui peut avoir lieu dans un bureau, ici en salle de comité ou même virtuellement. Voir l'appareil en action vous donnera une idée plus claire de la simplicité, de l'efficacité et du caractère non invasif de la technologie des ondes millimétriques.

MailSecur est déjà utilisé au Canada. Il est également utilisé partout aux États-Unis. Quatre des cinq entreprises les plus importantes des États-Unis utilisent l'appareil MailSecur. Des entreprises de premier plan dans les domaines de la finance, de la technologie, de la pharmacie, de la fabrication et de nombreux autres secteurs font confiance à MailSecur pour détecter les menaces d'aujourd'hui. Les bureaux électoraux, les élus des États et du gouvernement fédéral, les établissements de soins de santé et les établissements d'enseignement ont tous choisi d'utiliser ce moyen peu coûteux et entièrement sécurisé pour inspecter leur courrier afin de détecter la contrebande et d'autres menaces.

RaySecur fournit aux établissements pénitentiaires de tous les États-Unis l'appareil MailSecur pour protéger à la fois le personnel pénitentiaire et les détenus. Il y a quelques semaines, un gardien de prison est décédé en Californie après avoir ouvert une enveloppe contenant du fentanyl. Il n'a touché l'enveloppe qu'avec les doigts. Il s'agissait d'un papier imbibé, et il est mort en route vers l'hôpital. Notre dispositif aurait détecté la substance à l'intérieur de l'enveloppe non ouverte et évité le décès.

De même, en vertu du projet de loi du sénateur Dalphond, l'appareil MailSecur permettrait un contrôle non invasif et entièrement conforme à la loi des envois postaux afin de détecter et de prévenir la distribution par courrier de fentanyl potentiellement mortel. Comme le sénateur Dalphond l'a noté dans son communiqué de presse, *Maclean's* a rapporté en 2019 que Postes Canada est la méthode d'expédition de choix pour les trafiquants de fentanyl. Depuis 2016, 47 000 décès apparents liés aux opioïdes sont survenus au Canada, les décès ayant augmenté de 91 % pendant la pandémie et étant restés à un niveau similaire depuis. Les surdoses sont la principale cause de mort non naturelle en Colombie-Britannique, avec plus de six vies perdues chaque jour à cause de drogues illicites. Trente grammes de

Senator Dalphond has told me that when an item is in the mail, the only option the police have is to work closely with 1 of the 25 inspectors at Canada Post — 25 to cover the entire country. An inspector could then find a way to inspect a parcel and retain it if illegal material is detected inside. Subsequently, based on the information communicated by the inspector, the police could seize the item for further investigation and possibly to lay a charge. It is important to remember that if the illegal substance — for example, a packet of fentanyl — is in a letter weighing less than 500 grams, it cannot be opened by the postal inspectors. The most they can do if they identify such a letter is to remove it from the course of post as non-mailable matter and call the police.

The MailSecur device, as demonstrated in correctional institutions and public offices across the United States, allows any and all mail to be screened without compromising the integrity of the mail or conflicting with the Canada Post Corporation Act. Because the seal is not broken, the contents — if they are not soaked with contraband or containing powder or other material that is illegal — are not seen or revealed to the operator.

I say “soaked” because the device can detect paper soaked or sprayed with drugs. It does not confuse perfume-scented paper with fentanyl-soaked paper. Everyone asks that question.

The Deputy Chair: Excuse me, Ms. Gagnon, could you please wrap up in 10 seconds or so? Then we will ask questions.

Ms. Gagnon: Yes. When we consider populations that are vulnerable, one such population is remote Indigenous reserves, many of which are struggling with opioids and drugs being sent through the mail. It is perhaps a separate conversation, but RaySecur has the solution to prevent this from happening.

Thank you so much for your time.

The Deputy Chair: Thank you very much. I appreciate that.

The Honourable David Pratt, P.C., Principal, David Pratt & Associates, RaySecur: I’m here to support Ms. Gagnon. I’ve been working with RaySecur for a number of years. I’m a consultant helping RaySecur deal with the federal government on various issues.

fentanyl seulement, une quantité pouvant tenir dans un article de la taille d’une lettre, peuvent provoquer 15 000 surdoses potentiellement mortelles.

Le sénateur Dalphond m’a dit que lorsqu’un article est envoyé par la poste, la seule option dont dispose la police est de travailler en étroite collaboration avec l’un des 25 inspecteurs de Postes Canada — 25 pour couvrir l’ensemble du pays. L’inspecteur peut alors trouver un moyen d’inspecter un colis et le retenir si du matériel illégal est détecté à l’intérieur. Par la suite, sur la base des informations communiquées par l’inspecteur, la police peut saisir l’article pour une enquête plus approfondie et éventuellement pour porter une accusation. Il est important de rappeler que si la substance illégale — par exemple, un sachet de fentanyl — se trouve dans une lettre de moins de 500 grammes, celle-ci ne peut pas être ouverte par les inspecteurs postaux. La seule chose qu’ils peuvent faire s’ils identifient une telle lettre est de la retirer du circuit postal en tant qu’objet non expédiable et appeler la police.

Notre appareil, qui a fait ses preuves dans les établissements pénitentiaires et les administrations publiques des États-Unis, permet d’inspecter l’ensemble du courrier sans en compromettre l’intégrité ni enfreindre la loi sur la Société canadienne des postes. Le sceau n’étant pas brisé, le contenu — s’il n’est pas imbibé de produits de contrebande ou s’il ne contient pas de poudre ou d’autres substances illégales — n’est ni vu ni révélé à l’opérateur.

Je dis « imbibé » parce que l’appareil peut détecter du papier imbibé ou vaporisé de drogues. Il ne confond pas un papier parfumé avec un papier imbibé de fentanyl. Tout le monde pose cette question.

La vice-présidente : Excusez-moi, madame Gagnon, pourriez-vous conclure en une dizaine de secondes? Ensuite, nous passerons aux questions.

Mme Gagnon : Oui. Lorsqu’on parle des populations vulnérables, il y a les réserves autochtones éloignées, dont beaucoup sont aux prises avec les opioïdes et les drogues envoyées par la poste. Ce n’est peut-être pas l’objet principal de la discussion d’aujourd’hui, mais RaySecur a la solution pour prévenir ce type de problème.

Merci beaucoup de votre attention.

La vice-présidente : Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissante.

L’honorable David Pratt, c.p., directeur, David Pratt & Associés, RaySecur : Je suis ici pour appuyer Mme Gagnon. Je travaille avec RaySecur depuis plusieurs années. Je suis consultant et j’aide RaySecur à traiter avec le gouvernement fédéral sur divers dossiers.

I wanted to mention — and I think Senator Dalphond made reference to this — that the mail that comes into the Parliamentary Precinct, the Senate and the House of Commons, is screened by RaySecur. There's a separate company that is involved in that screening called SCI, and they produce regular reports on how many threats they've detected over the course of a month or year. Some of the other departments that are protected in downtown Ottawa include Global Affairs, and they actually use some of RaySecur's devices in some of the foreign missions we have.

Other departments, such as the Prime Minister's Office, the Privy Council Office, Public Safety, Finance, Transport, Environment and the Department of National Defence, or DND — I can't forget DND — would all be protected by the RaySecur product. However, outside of Ottawa, no such protection exists. You may be aware that going back a year ago, May 2023, there was an incident at the Canada Revenue Agency office in Sudbury where a few employees had their hands burned from substances that were in the mail. A lot of these security incidents are not reported, so we don't really have a grasp of how many issues are out there.

My experience with RaySecur has certainly been that they have a fabulous technology, an innovative Canadian technology developed here in Canada, and they're doing wonderful business in the United States right now in terms of the number of institutions and private companies that are protected. However, it has been a difficult road in Canada to obtain widespread acceptance of the device. I'm hoping that on the basis of Ms. Gagnon's testimony, you might ask for a demonstration of the device, because it really does protect the integrity of the mail in terms of privacy. You cannot see any of the printed words on any of the material that is in the mail. However, it does, as Ms. Gagnon mentioned, reveal substances, chemical-soaked papers and drug-soaked papers. It really is quite an amazing technology that could solve some of the problems that we're having here in Canada.

In reference to the Indigenous reserves, I think there's an opportunity there for Indigenous bands to come to grips with some of the problems that they're facing on reserves, where mail is coming in with drugs. This would give them the opportunity to address the problem.

I'll leave my comments at that, and hopefully there will be a lot of questions from committee members. Thank you.

The Deputy Chair: Excellent. Thank you very much. Thank you both for your remarks. I'll now turn it over to questions from senators. We'll start with the sponsor of the bill, Senator Dalphond.

Senator Dalphond: Thank you for being here. I've met with you before, of course. I also saw the demonstration of the performance of the machine.

Je voulais mentionner — et je pense que le sénateur Dalphond y a fait référence — que le courrier qui arrive dans la Cité parlementaire, au Sénat et à la Chambre des communes, est inspecté par RaySecur. Une société distincte, SCI, participe à ce contrôle et produit des rapports réguliers sur le nombre de menaces détectées au cours d'un mois ou d'une année. Parmi les autres services protégés au centre-ville d'Ottawa figurent Affaires mondiales, qui utilise certains des appareils de RaySecur dans quelques missions à l'étranger.

D'autres ministères, comme le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil privé, Sécurité publique, Finances, Transports, Environnement et le ministère de la Défense nationale, le MDN — je ne veux pas oublier le MDN — seraient tous protégés par RaySecur. Cependant, à l'extérieur d'Ottawa, une telle protection n'existe pas. Vous savez peut-être qu'il y a un an, en mai 2023, un incident s'est produit au bureau de l'Agence du revenu du Canada à Sudbury, où quelques employés ont eu les mains brûlées par des substances contenues dans le courrier. Un grand nombre de ces incidents de sécurité ne sont pas signalés, de sorte que nous ne connaissons pas vraiment l'ampleur du problème.

D'après mon expérience, RaySecur dispose d'une technologie fabuleuse, d'une technologie canadienne innovante développée ici, et fait actuellement des affaires florissantes aux États-Unis en termes de nombre d'institutions et d'entreprises privées protégées. Cependant, il a été difficile au Canada d'obtenir une acceptation généralisée de l'appareil. J'espère que, sur la base du témoignage de Mme Gagnon, vous demanderez une démonstration, car l'appareil protège vraiment l'intégrité et la confidentialité du courrier. On ne peut pas voir les mots imprimés sur le matériel contenu dans le courrier. Cependant, comme l'a mentionné Mme Gagnon, les substances, les papiers imbibés de produits chimiques et les papiers imbibés de drogues sont révélés. Il s'agit vraiment d'une technologie étonnante qui pourrait résoudre certains des problèmes que nous connaissons ici au Canada.

En ce qui concerne les réserves autochtones, je pense que les bandes pourraient avoir la possibilité de s'attaquer à certains des problèmes auxquels elles sont confrontées, comme l'envoi de drogue par courrier. Cela leur donnerait l'occasion de combattre ce phénomène.

Je m'en tiendrai là et j'espère que les membres du comité poseront beaucoup de questions. Merci.

La vice-présidente : Excellent. Merci beaucoup. Je vous remercie tous les deux pour vos remarques. Je vais maintenant passer aux questions des sénateurs. Nous commencerons par le parrain du projet de loi, le sénateur Dalphond.

Le sénateur Dalphond : Je vous remercie de votre présence. Bien sûr, je vous ai déjà rencontré. J'ai également assisté à une démonstration de l'appareil.

Maybe you could describe it for my colleagues, because what you're proposing, in a sense, is that the recipients of the letters be equipped with a screening device.

Ms. Gagnon: Yes, it could be the recipient, with the inspectors at the final destination where they dispatch where the mail goes to. It can be in certain areas where there are more problems with drugs or contraband, potentially. So, yes, that would be exactly where we would put that.

Mr. Pratt: There are probably logistical issues related to the amount of mail coming in and that can be screened by the MailSecur device. Those issues must be sorted out, but certainly, it does provide a level of protection that would be required to prevent threats from reaching their destination through the mail.

Senator Dalphond: In terms of cost, what are we talking about? You say Parliament is screening all the mail that is coming here — I suppose there's less mail now than there used to be, but there is still a certain amount of letters we get at the office. So is it something that is an affordable option for a remote community, for example?

Ms. Gagnon: It is certainly affordable. We do offer the device, and for the service, we have 24-7 support. It's a dedicated law enforcement or EOD expert who will be available remotely to help the screeners if they see something suspicious. They can build the standard operating procedures, or SOPs.

Mr. Pratt: It's worth reminding committee members that under the Treasury Board regulations, there's a duty of care that must be exercised by the government in terms of protecting employees, so that's another consideration that should be taken into account. And the cost of injury can be very significant in terms of lost days or, potentially, fatalities.

Senator Prosper: I have two questions. I'll start with you, Ms. Gagnon.

You mentioned, I think, nine threats that your technology was able to deal with. What are those threats?

In addition to that, could you share any insights about the level of technology that exists with Canada Post now? Is it outdated, or do they have a similar process to RaySecur's or anything of that nature?

Ms. Gagnon: I cannot speak for Canada Post.

I have a background working for a big company. They don't necessarily screen mail, or they will use an X-ray, but the X-rays — when we were talking about detecting nine threats, we were designated under the Safety Act by the Department of Homeland Security in the United States because we can detect all nine CBRNE, which includes explosive, nuclear, liquids,

Peut-être pourriez-vous le décrire pour mes collègues, car ce que vous proposez, dans un sens, c'est que les destinataires des lettres soient équipés d'un dispositif d'inspection.

Mme Gagnon : Oui, il peut s'agir du destinataire, les inspecteurs se trouvant à la destination du courrier expédié. Les appareils peuvent aussi être dans certaines zones où il y a plus de problèmes de drogue ou de contrebande. Voilà où ils pourraient être utilisés.

M. Pratt : Il peut y avoir des enjeux de logistiques liés à la quantité de courrier que peut inspecter un appareil MailSecur. Il faudrait régler ces questions, mais il est certain que l'appareil offre le niveau de protection nécessaire pour empêcher les menaces d'atteindre leur destination par le biais du courrier.

Le sénateur Dalphond : De quel genre de coûts parlons-nous? Vous dites que le Parlement inspecte tout le courrier qui arrive ici — je suppose qu'il y a moins de courrier qu'avant, mais nous recevons toujours un certain nombre de lettres au bureau. L'option est-elle abordable pour une communauté isolée, par exemple?

Mme Gagnon : C'est certainement abordable. Nous offrons l'appareil, et nous avons du soutien 24 heures sur 24, sept jours sur sept pour le service. Un spécialiste de l'application de la loi ou un expert en neutralisation des explosifs et munitions, ou NEM, sera disponible pour venir en aide aux agents de contrôle de sécurité s'ils voient quelque chose de suspect. Ils peuvent élaborer les procédures normales d'exploitation, ou PNE.

M. Pratt : Il convient de rappeler aux membres du comité qu'en vertu des règlements du Conseil du Trésor, le gouvernement a un devoir de diligence de protéger les employés, si bien que c'est un autre facteur à prendre en considération. Le fardeau économique des blessures peut être très important pour ce qui est des jours perdus ou, potentiellement, des décès.

Le sénateur Prosper : J'ai deux questions. Je vais commencer avec vous, madame Gagnon.

Je pense que vous avez mentionné neuf menaces que votre technologie a pu régler. Quelles sont-elles?

Pourriez-vous nous donner votre avis sur le niveau de technologie qui existe actuellement à Postes Canada? Est-elle désuète, ou dispose-t-elle d'un processus semblable à celui de RaySecur ou quelque chose de cette nature?

Mme Gagnon : Je ne peux pas parler au nom de Postes Canada.

J'ai travaillé pour une grande entreprise. Les sociétés ne filtreront pas nécessairement les courriels, ou elles utiliseront une radiographie, mais les radiographies — lorsque nous parlons de détecter neuf menaces, nous avons été désignés en vertu de la Safety Act par le département de la Sécurité intérieure aux États-Unis parce que nous pouvons détecter les neuf CBRNE,

biological, chemical, et cetera. I can send you more details about all nine threats. A regular X-ray can detect three out of nine.

That is why this technology was first born in Canada. When the Government of Canada legalized cannabis, it received a lot of mail threats, and the X-rays were not able to catch all of those kinds of threats. So our national lab out of Quebec found a solution using millimetre waves technology, and we built a scanner that is portable, non-ionizing and very small.

Senator Prosper: My next question is for you, Mr. Pratt.

You mentioned that this technology doesn't really exist outside Ottawa, or something to that effect.

Mr. Pratt: Ms. Gagnon would be better equipped to address that in terms of the RaySecur devices, but my understanding is that from a Government of Canada standpoint, the device is not in use by departments outside Ottawa.

Senator Prosper: Okay.

There was another point you made that I was curious about. I think you said it was difficult to get widespread recognition of this technology; it's been a difficult road. Can you elaborate on that? What are some of the challenges you see with respect to this kind of technology? Is it competitors or something else?

Mr. Pratt: I think Ms. Gagnon could probably address some of that as well, but from my experience in the defence and security industry — and maybe you have heard this story before — it is often the case that Canadian companies will develop a new technology and have more success overseas, selling in the United States and Europe, than they will selling in Canada. If you hear from the people at the Canadian Association of Defence and Security Industries, or CADSI, they will tell you that in spades — that getting acceptance of new technologies has been a real problem.

From my own experience, there's risk aversion within the Government of Canada in terms of trying devices, technology, et cetera, that are new. In support of Canadian companies that have new technology — and in many cases they develop this technology with government funding — it would be useful for the government to take advantage, at least in a sort of buy-and-try program, to see whether the technology developed really suits their needs.

Senator Prosper: Thank you.

The Deputy Chair: I have a few questions.

c'est-à-dire les explosifs, les liquides, les matières nucléaires, biologiques, chimiques, etc. Je peux vous faire parvenir plus de détails à propos des neuf menaces. Une radiographie régulière peut détecter trois des neuf menaces.

C'est pourquoi cette technologie a vu le jour au Canada. Quand le gouvernement du Canada a légalisé le cannabis, il a reçu beaucoup de menaces par courriel, et les radiographies n'étaient pas en mesure de détecter tous ces types de menaces. Notre laboratoire national du Québec a trouvé une solution en utilisant une technologie d'ondes millimétriques, et nous avons construit un scanner portable, non ionisant et très petit.

Le sénateur Prosper : Ma prochaine question s'adresse à vous, monsieur Pratt.

Vous avez mentionné que cette technologie n'existe pas vraiment en dehors d'Ottawa, ou quelque chose du genre.

M. Pratt : Mme Gagnon serait plus en mesure de répondre à cette question concernant les appareils de RaySecur, mais je crois savoir que du point de vue du gouvernement, l'appareil n'est pas utilisé par les ministères en dehors d'Ottawa.

Le sénateur Prosper : D'accord.

Il y a un autre point que vous avez soulevé qui m'intéresse. Je pense que vous avez dit qu'il est difficile de faire en sorte que cette technologie soit généralement reconnue; ce n'est pas facile. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet? Quels sont certains des défis associés à ce type de technologie? Est-ce les concurrents ou autres choses?

M. Pratt : Je pense que Mme Gagnon pourrait probablement répondre à certaines de ces questions, mais d'après mon expérience dans l'industrie de la défense et de la sécurité — vous avez peut-être déjà entendu cette histoire —, il arrive souvent que des entreprises canadiennes mettent au point une nouvelle technologie et aient plus de succès à l'étranger, aux États-Unis ou en Europe, qu'au Canada. Les représentants de l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité, AICDS, vous diront que l'acceptation des nouvelles technologies est un véritable problème.

D'après mon expérience, il y a une aversion au risque au sein du gouvernement du Canada pour ce qui est d'essayer les technologies, les appareils, etc., qui sont nouveaux. Pour soutenir les entreprises canadiennes qui ont de nouvelles technologies — et bien souvent, ils conçoivent ces nouvelles technologies avec le financement du gouvernement —, il serait utile que le gouvernement tire profit, à tout le moins dans le cadre d'une sorte de programme d'achat et de mise à l'essai, pour voir si la technologie qui a été conçue répond vraiment à ses besoins.

Le sénateur Prosper : Je vous remercie.

La vice-présidente : J'ai quelques questions.

First of all, RaySecur specializes in detecting threats in mail and parcels — and perhaps other things, but those are the ones you've discussed. In your opinion, what are the main challenges that law enforcement faces in detecting small quantities of illegal substances like fentanyl in postal shipments?

Ms. Gagnon: Currently, if they're using X-rays, the X-rays are too powerful, so that technology will not be able to catch small amounts of powders or drug-treated paper. That is why RaySecur was born, and that is what we're able to detect. These are the new threats that are out there.

The Deputy Chair: Yes, that was helpful information you gave us before, about how X-rays detect only three out of the nine threats and your technology detects all nine. That would be helpful if you could provide our committee with more information about those different threats, as you indicated.

My second question is this: How could technologies like the one you've developed via RaySecur be integrated into the framework of the new measures proposed by Bill S-256 to enhance the detection of drugs or other illegal substances in postal shipments?

Ms. Gagnon: I can go into the details. I have some of the documentation about the nine CBRNE: We can detect chemical, biological, radiological, nuclear, and explosive dangerous items, contraband, suspicious powder and threatening content. A regular X-ray can detect explosives, dangerous items and some contraband as well in different amounts. That is with respect to the first question.

The Deputy Chair: And how could those technologies you have be integrated and used to enhance detection under a bill like Bill S-256?

Ms. Gagnon: This would cover the gap where there is no screening at all or where the X-ray screening is lacking. We would be able to catch all kinds of contraband coming through the mail. It could be Suboxone strips, drug-soaked paper, fentanyl — you would be impressed, because it sometimes picks up kids' drawings that are impregnated with drugs that can get into the mail. We can do that without compromising the integrity of the mail, so everything will remain sealed and unopened.

Senator Patterson: I defer to Ms. Gagnon on this, but it might be possible to equip the postal inspectors with a RaySecur device, so that if they have a suspicious parcel they want to

Premièrement, RaySecur se spécialise dans la détection de menaces dans le courrier et les colis — et peut-être dans d'autres domaines, mais ce sont ceux dont vous avez parlé. Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les forces de l'ordre pour détecter de petites quantités de substances illégales comme le fentanyl dans les envois postaux?

Mme Gagnon : À l'heure actuelle, si elles utilisent les radiographies, les radiographies sont trop puissantes, si bien que cette technologie ne permet pas de détecter de petites quantités de poudres ou de papier traité à la drogue. C'est pourquoi RaySecur a vu le jour, et c'est ce que nous sommes en mesure de détecter. Ce sont les nouvelles menaces qui existent.

La vice-présidente : Oui, vous nous avez donné une information utile en nous disant que les radiographies ne détectent que trois des neuf menaces et que votre technologie détecte les neuf. Il serait utile si vous pouviez fournir à notre comité plus de renseignements sur ces différentes menaces, comme vous l'avez signalé.

Ma deuxième question est la suivante : comment des technologies comme celle que vous avez conçue par l'entremise de RaySecur pourraient-elles être intégrées dans le cadre des nouvelles mesures proposées dans le projet de loi S-256 pour améliorer la détection de drogues ou d'autres substances illégales dans les envois postaux?

Mme Gagnon : Je peux entrer dans les détails. J'ai quelques documents sur les neuf menaces CBRNE. Nous pouvons détecter les matières chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires, et les objets explosifs dangereux, les objets interdits, de la poudre suspecte et du contenu menaçant. Une radiographie régulière peut détecter des objets explosifs et dangereux et certains objets interdits en différentes quantités. Voilà ma réponse à la première question.

La vice-présidente : Et comment ces technologies pourraient-elles être intégrées et utilisées pour améliorer la détection dans le cadre d'une mesure législative comme le projet de loi S-256?

Mme Gagnon : Cela permettrait de combler les lacunes dans les cas où l'on n'effectue aucune détection ou aucun dépistage par rayons X. Nous pourrions détecter toutes sortes d'objets de contrebande acheminés par la poste. Il pourrait s'agir de bandelettes de Suboxone, de papier imbibé de drogue, de fentanyl — vous seriez impressionnés, car le système détecte parfois des dessins d'enfants imbibés de drogue qui peuvent se retrouver dans le courrier. Nous pouvons faire cela sans compromettre l'intégrité du courrier, de sorte que tout reste scellé et non ouvert.

La sénatrice Patterson : Je vais demander à Mme Gagnon de répondre à cette question, mais il pourrait être possible d'équiper les inspecteurs postaux d'un appareil RaySecur, de sorte que s'ils

examine and ensure is safe and doesn't contain any toxic or illicit materials, they can determine that with a device set up at a Canada Post facility.

I should mention there is a significant amount of information available on the RaySecur website, www.raysecur.com. There, you can see a visual demonstration of how the product works. It's really quite instructive.

Also, if the committee is interested in seeing the device up close to see how it operates, I'm sure RaySecur would be more than happy to provide a device for that purpose.

The Deputy Chair: Are these devices portable? Would this be the kind of thing that with the 25 inspectors who exist across the country, they could each have one? Is that how it would work?

Ms. Gagnon: That is how it will work. We're doing a lot of executive protection, or protecting a lot of ministers everywhere around the world. It's easy to have a device in an office. It's 31 by 31 by 19 inches, 80 pounds and non-ionizing. You don't need any certification; you don't need to be an expert to manipulate it. We have some people who can put one in the trunk of a Suburban, because you only need a regular 110 or 120 volts, and it would be able to work.

Mr. Pratt: It's about the size of a tabletop printer.

Senator Simons: Thank you to our witnesses. I admire your entrepreneurial zeal in coming to give us a sales pitch for your product. It's not exactly what we were talking about tonight. Since you are here in support of this bill, are you suggesting that all Canada Post mail-sorting facilities ought to have such a device? It's one thing to have one in prison, where people have given up their civil liberties because they have been convicted of crimes. It's another thing to have it in a minister's office that has received threats and has opted for it. I would suggest it's quite a different thing entirely to subject the mail of ordinary Canadian citizens to this kind of fishing trip.

Mr. Pratt: First, in reference to ministers' offices, for instance, the mail for ministers' offices is already screened through the MailSecur device, as mentioned earlier.

Senator Simons: But that is because of specific threats.

Mr. Pratt: Yes, absolutely. I don't think there's a suggestion that every mail facility in Canada should have a MailSecur device. Logistically, that would be untenable.

ont un colis suspect qu'ils veulent examiner et s'assurer qu'il est sûr et ne renferme pas de matières toxiques ou illégales, ils puissent le déterminer grâce à un appareil installé dans un établissement de Postes Canada.

Je dois mentionner qu'il y a beaucoup de renseignements disponibles sur le site web de RaySecur, www.raysecur.com. On y trouve une démonstration visuelle de la façon dont le produit fonctionne. C'est très instructif.

De plus, si le comité souhaite voir de près l'appareil pour en comprendre le fonctionnement, je suis certaine que RaySecur se fera un plaisir de fournir un appareil à cette fin.

La vice-présidente : Ces appareils sont-ils portables? Les 25 inspecteurs au pays pourraient-ils tous en avoir un? Est-ce ainsi que cela fonctionnerait?

Mme Gagnon : C'est ainsi que cela fonctionnera. Nous assurons la protection d'un grand nombre de cadres supérieurs et de ministres dans le monde entier. C'est facile d'avoir un appareil dans un bureau. Il mesure 31 pouces sur 31 pouces sur 19 pouces, pèse 80 livres et est non ionisant. On n'a pas besoin d'une certification ou d'être un expert pour le manipuler. Il y a des gens qui peuvent en mettre un dans le coffre d'une Suburban parce qu'il faut seulement un courant normal de 110 ou 120 volts pour qu'il fonctionne.

M. Pratt : Il a à peu près la taille d'une imprimante de bureau.

La sénatrice Simons : Merci à nos témoins. J'admire l'esprit d'entreprise dont vous faites preuve en venant nous présenter votre produit. Ce n'est pas exactement ce dont nous parlions ce soir. Puisque vous êtes ici pour appuyer ce projet de loi, suggérez-vous que toutes les installations de tri du courrier doivent avoir un tel appareil? C'est une chose d'en avoir un dans une prison, où les gens ont renoncé à leurs libertés civiles parce qu'ils ont été condamnés pour des crimes qu'ils ont commis. C'en est une autre de l'avoir dans le bureau d'un ministre qui a reçu des menaces et qui a opté pour cette solution. Je dirais que c'est une tout autre chose de soumettre le courrier de citoyens canadiens ordinaires à ce type de dépistage.

M. Pratt : Premièrement, en ce qui concerne les bureaux des ministres, par exemple, le courrier est déjà assujéti à la détection de l'appareil MailSecur, comme on l'a mentionné plus tôt.

La sénatrice Simons : Mais c'est à cause de menaces précises.

M. Pratt : Oui, absolument. Je ne pense pas que l'on suggère que chaque installation postale soit équipée d'un appareil MailSecur. Sur le plan logistique, ce serait impossible.

What is important, though, is that when postal inspectors are looking at something particular, and they see, perhaps, with the help of intelligence agencies, mail that has maybe come from a particular location to another particular location that may be suspicious, they are able, without opening the mail, to determine whether there's anything illicit, toxic or dangerous in that parcel.

Now, that, from my perspective, at least — and I'm very sensitive to issues of human rights and protection of privacy — does not constitute an invasion of privacy, where you have a package that could be dangerous to mail handlers, the person that receives it or a person with a warrant who opens it. This is not a question of a sales pitch but of public safety, generally.

Senator Simons: You mentioned, Mr. Pratt, deaths — plural. Well, after Ms. Gagnon's presentation, I looked up the story from the United States. As near as I can tell from looking at the stories from this August, there was no evidence that the man who died had died of a fentanyl overdose. I want us to be careful here in our understanding. If the purpose of this exercise in this legislation is to look for contraband, drugs and alcohol specifically targeted at Northern and Indigenous communities, I don't want us to run away with a concern that people are dying left, right and centre because of fentanyl-laced letters.

Ms. Gagnon: If I may answer the question, the reason why I have this information is that we were called to go to this facility two weeks ago, and this is what we were told by the people there who knew.

Senator Simons: From what I can read in the news, the letter was laced with fentanyl and he did die after opening it. But sometimes, cause and effect is a little more difficult to demonstrate.

Mr. Pratt: It's important to keep in mind, as was mentioned by Ms. Gagnon, the shipper of choice for illicit drugs like fentanyl and dangerous substances like — you name the substance — ricin, carfentanil. There's a whole list.

Senator Simons: Remember anthrax?

Mr. Pratt: Absolutely. In the case of overdoses, a lot of those overdoses are a result of fentanyl coming through the mail. It's not a question of touching it. It's a question of ingesting a certain amount and causing an overdose, and the numbers speak for themselves. They're horrendous numbers, from 2016 to March of this year.

Senator Simons: Nobody, believe me, is minimizing the severity of the opioid crisis. I just don't know what percentage of people dying of fentanyl overdoses on the streets of my city are getting it through the mail.

Ce qui est important, cependant, c'est que lorsque des inspecteurs des postes examinent quelque chose en particulier et qu'ils voient, avec l'aide d'organismes du renseignement peut-être, que le courrier provient d'un endroit particulier vers un autre endroit qui pourrait être suspect, ils sont en mesure, sans ouvrir le courrier, de déterminer s'il y a quelque chose d'illicite, de toxique ou de dangereux dans le colis.

De mon point de vue — et je suis très sensible aux questions relatives aux droits de la personne et à la protection de la vie privée —, cela ne constitue pas une atteinte à la vie privée, lorsqu'un colis pourrait être dangereux pour les préposés à la manutention du courrier, la personne qui le reçoit ou une personne munie d'un mandat qui l'ouvrirait. Il ne s'agit pas de faire valoir ses arguments, mais de sécurité publique en général.

La sénatrice Simons : Monsieur Pratt, vous avez mentionné des décès, au pluriel. Eh bien, après la déclaration de Mme Gagnon, j'ai cherché l'article paru aux États-Unis. Il me semble que rien ne prouve que l'homme décédé ait succombé à une surdose de fentanyl. Je veux que nous prenions bien soin de comprendre. Si le but de cet exercice est de chercher des objets de contrebande, des drogues et de l'alcool ciblant précisément les communautés nordiques et autochtones, je ne veux pas que nous nous préoccupions que des gens meurent un peu partout à cause de lettres contaminées au fentanyl.

Mme Gagnon : Si vous me permettez de répondre à la question, la raison pour laquelle j'ai cette information est qu'on nous a appelés pour nous rendre à cette installation il y a deux semaines, et c'est ce que nous ont dit les personnes sur place qui étaient au courant.

La sénatrice Simons : D'après ce que j'ai lu dans les nouvelles, la lettre a été contaminée au fentanyl et il est mort après l'avoir ouverte. Mais il est parfois un peu plus difficile de démontrer la cause et l'effet.

M. Pratt : Il ne faut pas oublier, comme Mme Gagnon l'a mentionné, qu'il s'agit de l'expéditeur de choix pour les drogues illicites comme le fentanyl et les substances dangereuses comme — vous nommez la substance — la ricine, le carfentanil. La liste est longue.

La sénatrice Simons : Vous vous souvenez de l'anthrax?

M. Pratt : Absolument. Dans le cas de surdoses, bon nombre d'entre elles sont causées par du fentanyl envoyé par la poste. Il ne s'agit pas de toucher le produit. Il faut en ingérer une certaine quantité et provoquer une surdose, et les chiffres sont éloquentes. De 2016 au mois de mars de cette année, les chiffres sont terribles.

La sénatrice Simons : Croyez-moi, personne ne minimise la gravité de la crise des opioïdes. Je ne connais simplement pas le pourcentage des personnes qui meurent d'une surdose de fentanyl envoyé par la poste dans les rues de ma ville.

Mr. Pratt: I think it's important to keep in mind as well that, just as Senator Dalphond said his legislation is not necessarily a silver bullet, this technology is not necessarily a silver bullet either. It's not going to eradicate the problem of fentanyl being shipped in the mail, but it is a prudent measure to be taken to reduce injury and death in the public.

Senator Simons: Thank you very much.

The Deputy Chair: I would note that when we studied this earlier as part of the Budget Implementation Act, we were looking at it as the government trying, somewhat, to close a loophole that existed because private courier companies carrying that type of parcel could be searched and seized, but Canada Post could not. This was viewed at that time, and I think it continues, that Canada Post was an absolute loophole for drug dealers to use. We had previous evidence, and maybe we'll have more as we continue this study, about the significant threat that it did actually pose.

Mr. Pratt: I want to add one thing in answer to the question that the senator asked. This particular technology is not specifically targeted at Indigenous communities. It's intended as a public safety device that could assist a wide range of affected communities, whether it's a prison population, Indigenous community or halfway house. There are a lot of populations that could benefit from the use of this device.

The Deputy Chair: Thank you; I appreciate that.

[*Translation*]

Senator Audette: I have been a senator for three years. Ethics have been part of my life before I was appointed and during my time here. I might have sensed that was a sales argument. I will try to forget that and look only at your expertise. That means we have a responsibility to bring in other similar expertise or to stop with you. We have that responsibility as well.

This is not to promote your business, but there have been random stops and screening at the airport since September 11. It is a federal organization. Sometimes they even open our suitcases in front of everyone. People see our personal things. That culture already exists. Is your technology newer than what is used at airports?

M. Pratt : Je pense qu'il est important aussi de se rappeler que, comme le sénateur Dalphond l'a dit, sa mesure législative n'est pas nécessairement une solution miracle, mais cette technologie n'est pas nécessairement une solution miracle non plus. Elle ne va pas éradiquer le problème du fentanyl expédié par la poste, mais c'est une mesure prudente à prendre pour réduire les blessures et les décès au sein de la population.

La sénatrice Simons : Je vous remercie.

La vice-présidente : Je voudrais signaler que lorsque nous avons étudié cette question dans le cadre de la Loi d'exécution du budget, nous avons considéré que le gouvernement essayait en quelque sorte de combler une lacune qui existait parce que les entreprises de messagerie privées qui transportaient ce type de colis pouvaient être fouillées et saisies, mais pas Postes Canada. On considérait à l'époque, et je pense que c'est toujours le cas, que Postes Canada constituait une échappatoire absolue pour les trafiquants de drogue. Nous avons des preuves antérieures, et nous en aurons peut-être d'autres au fur et à mesure que nous poursuivons cette étude, sur la menace importante que cela représentait.

M. Pratt : Je veux ajouter une chose en réponse à la question que la sénatrice a posée. Cette technologie particulière ne vise pas précisément les communautés autochtones. Elle est conçue pour servir d'appareil de sécurité publique qui pourrait aider un vaste éventail de communautés touchées, que ce soit la population carcérale, les communautés autochtones ou les maisons de transition. De nombreuses populations pourraient bénéficier de l'utilisation de cet appareil.

La vice-présidente : Merci, je vous en suis reconnaissante.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Cela fait trois ans que je siége au Sénat. L'éthique avant et pendant mon expérience au Sénat fait partie de ma vie. Je peux avoir senti que ce pourrait être un argumentaire de vente. J'essaierai d'enlever cette idée et de ne voir que votre expertise. Cela veut dire qu'on a la responsabilité de faire venir d'autres expertises similaires, ou qu'on s'arrête à vous. On a aussi cette responsabilité de l'autre côté.

Ce n'est pas pour promouvoir votre entreprise, mais à l'aéroport, depuis le 11 septembre, on nous arrête aléatoirement et on nous fait passer quelque chose. C'est une entité fédérale. Parfois, on va même ouvrir nos valises devant tout le monde. On voit nos affaires personnelles. Il y a une culture qui existe déjà. Votre technologie est plus récente que ce que l'on utilise dans les aéroports?

Secondly, I understand that this is a problem not just for First Nations, but for all communities. Drugs are a scourge. In your data, have you seen any success stories where communities have been able to use your technology to stop or intercept drug dealers or drug trafficking?

Ms. Gagnon: It is not a question of replacing existing technologies; far from that.

We were not trying to make a sales pitch. We are concerned with the drug problems in Indigenous communities, the resulting deaths, the families affected and everything happening around us. They resonate with us as they would in any other community.

Essentially, it is a machine that identifies drugs. It has limits, as any other machine does. It is not necessarily the same thing.

Yes, though, millimetre wave technology is the same technology that is used in the big body scanners at airports. We use another technology to process mail, one that now addresses the new threats.

Could you repeat your second question?

Senator Audette: Have Indigenous communities used that technology and been able to stop or intercept...?

Ms. Gagnon: Great question. It is a fairly new technology. We have not yet had the chance to work with Indigenous communities. We have however worked with a number of correctional facilities in the United States where we have seen a big change: Trafficking was stopped in three weeks. People will of course find other ways to get drugs in. So it might be effective for one aspect, as Senator Dalphond said, but we can't eliminate everything.

Senator Audette: Thank you.

[*English*]

Senator Clement: Thank you for your testimony. I'm having several reactions as I'm hearing you. I am quite supportive of the bill; I have said that already. Also, I was not sufficiently aware of my mail as a parliamentarian being screened, so I found that interesting. I have a parallel life as a person who represents injured workers, so protecting workers is important to me. I know the people who bring my mail by name as well, and the thought of them being at risk — I didn't realize that, so it is interesting.

Deuxièmement, je comprends que ce n'est pas uniquement un problème pour les Premières Nations, mais pour tous les milieux. La drogue représente une tragédie. Dans vos données, avez-vous eu des cas de succès où des communautés ont été capables, grâce à votre technologie, d'arrêter ou d'intercepter des trafiquants ou du trafic de drogue?

Mme Gagnon : Ce n'est pas pour remplacer les technologies existantes; loin de là.

Ce n'était pas notre intention d'avoir un argumentaire de vente. Les problèmes de drogue dans les communautés autochtones, les morts qui s'en suivent, les familles touchées et ce qui se passe autour nous ont interpellés. Cela nous interpelle dans n'importe quel autre milieu aussi.

Dans le fond, c'est une machine qui identifie la drogue. Il y a des limites, comme pour n'importe quelle autre machine. Cela ne fait pas nécessairement la même chose.

Mais oui, la technologie des ondes millimétriques est une technologie qui est la même que les gros scanners corporels dans les aéroports. C'est une autre technologie qui permet de couvrir un autre aspect du courrier, qui traite maintenant les nouvelles menaces qui existent.

Pouvez-vous me rappeler votre deuxième question?

La sénatrice Audette : Est-ce que des communautés autochtones ont utilisé cette technologie et ont été capables de stopper ou d'intercepter...

Mme Gagnon : Excellente question. C'est une technologie assez récente. On n'a pas encore eu la chance de travailler avec des communautés autochtones. Par contre, on a travaillé dans plusieurs établissements correctionnels aux États-Unis, où on a vu une grosse différence et où le trafic a arrêté après trois semaines. Par contre, c'est certain que les gens vont trouver d'autres façons de faire entrer la drogue. Donc, ça peut couvrir un aspect, mais comme le disait le sénateur Dalphond, on ne peut pas tout éradiquer.

La sénatrice Audette : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Clement : Je vous remercie de votre témoignage. J'ai plusieurs réactions en vous écoutant. Je suis tout à fait favorable au projet de loi, et je l'ai déjà dit. De plus, je n'étais pas suffisamment consciente du fait que mon courrier en tant que parlementaire était passé au crible, alors j'ai trouvé cela intéressant. J'ai une vie parallèle en tant que représentante des travailleurs accidentés, et la protection des travailleurs est importante pour moi. Je connais également les personnes qui m'apportent mon courrier par leur nom, et l'idée qu'elles puissent être exposées à un risque — je n'en étais pas consciente, alors c'est intéressant.

However, I think my role here is to push back a little.

Does your company talk about its failures and what those might be, and what the complaints might have been about your technology? You say you are in U.S. prisons. This is very tricky, so could you speak transparently about some of the complaints or weaknesses? Further, does your company have ethics policies around storage of data and the proper use of emerging technologies, if you know what I mean?

Ms. Gagnon: These are very good questions as well. I am not the expert. I have colleagues who are in corrections institutions or in other places, like psychiatric hospitals, pretty much day and night.

Yes, our technology has limitations. One is that it can't see through metal because it uses radio waves, but we use that to our advantage because any metal is shown as a dark, dense item, and you are not supposed to see those in mail either.

Most of our customers are really happy with it, but it will take more time to screen the mail. That's one other thing. It will probably take eight seconds per piece of mail to make sure there is nothing dangerous inside the envelopes.

That was the first question.

Senator Clement: I am concerned about the flip side. Are there complaints about this technology or how it's being used? Do you have an ethics policy as a corporation around the use of technology?

Because technology is dazzling to us, and we appreciate a lot of it, but there is always a flip side. There is always someone who will be potentially affected or over-policed. Do you see what I'm getting at?

Ms. Gagnon: Yes. Honestly, we could have one of my colleagues who are always in the field give an answer about what they see there. I know it is very good overall, but I'm sure there are some things.

Regarding the integrity, it is air-gapped from any network. We don't use any AI. Everything is stored locally on the device, so we don't have access to anything. It is all the customer's or the government's data. It is not going to us.

Mr. Pratt: Senator, I'm sure that Ms. Gagnon could take your question as notice to provide information on the ethics policy of the company —

Toutefois, je pense que mon rôle ici est de prendre un peu de recul.

Votre entreprise parle-t-elle des échecs et de ce qu'ils pourraient être, quelles plaintes pourraient être formulées à propos de votre technologie? Vous dites que vous travaillez dans les prisons américaines. C'est très délicat, aussi pourriez-vous parler de manière transparente des plaintes ou des faiblesses? De plus, votre entreprise a-t-elle des politiques relatives à l'éthique concernant l'entreposage des données et l'utilisation adéquate des technologies émergentes, si vous voyez ce que je veux dire?

Mme Gagnon : Ce sont également d'excellentes questions. Je ne suis pas une experte. J'ai des collègues qui travaillent dans des établissements correctionnels ou ailleurs, comme dans des hôpitaux psychiatriques, pratiquement jour et nuit.

Notre technologie a effectivement des limites. L'une d'elles est qu'elle ne peut pas voir à travers le métal parce qu'elle utilise des ondes radio, mais nous l'utilisons à notre avantage parce que tout métal apparaît comme un objet sombre et dense, et on n'est pas censé voir cela dans le courrier non plus.

La plupart de nos clients en sont très satisfaits, mais il faudra plus de temps pour filtrer le courrier. C'est un autre point. Il faudra probablement huit secondes par envoi postal pour s'assurer qu'il n'y a rien de dangereux à l'intérieur des enveloppes.

C'était la première question.

La sénatrice Clement : Je m'inquiète au sujet du revers de la médaille. Y a-t-il des plaintes concernant cette technologie et son utilisation? Avez-vous une politique relative à l'éthique en tant qu'entreprise en ce qui concerne l'utilisation de la technologie?

La technologie nous émerveille, et nous aimons en grande partie la technologie, mais il y a toujours un revers à une médaille. Il y a toujours quelqu'un qui sera potentiellement touché ou qui sera soumis à une surveillance excessive. Voyez-vous où je veux en venir?

Mme Gagnon : Oui. Honnêtement, nous pourrions demander à l'un de mes collègues, qui est toujours sur le terrain, de nous donner une réponse sur ce qu'il y voit. Je sais que c'est très bien dans l'ensemble, mais je suis sûre qu'il y a des choses à mentionner.

En ce qui concerne l'intégrité, elle est protégée de tout réseau. Nous n'utilisons pas l'intelligence artificielle. Tout est stocké localement sur l'appareil, alors nous n'avons accès à rien. Ce sont toutes les données du client ou du gouvernement. Nous n'y avons pas accès.

M. Pratt : Sénatrice, je suis certain que Mme Gagnon pourrait prendre note de votre question pour fournir des renseignements sur la politique relative à l'éthique de l'entreprise...

Senator Clement: Sure.

Mr. Pratt: — because virtually every company that I deal with has an ethics policy of some sort.

Senator Clement: It would be interesting to have that because we are dealing with sensitive things. I appreciate that. Thank you.

Mr. Pratt: Again, in terms of some of the issues surrounding mail — I'm thinking principally of prisons here — there have been instances where legal mail is typically privileged. Any mail coming into a correctional institution to a prisoner from a lawyer is privileged, but in the past, there have been instances where these letters have been soaked in substances, drugs, and that's one place where the MailSecur device would be very useful.

Senator Clement: And you said it does not detect the printed word.

Mr. Pratt: It does not, no. The other thing about the MailSecur device is that it's not a silver bullet in terms of correctional institutions. Inmates find ingenious ways of getting drugs or weapons into prisons. You have probably heard of the use of drones to bring in drugs and potentially weapons as well. There are a lot of issues out there, and this device does not resolve all of those issues but does help in specific circumstances.

Senator Clement: Thank you.

The Deputy Chair: One of the things I wanted to clarify is that one of the issues you mentioned before is that your technology has the ability to leave the parcels or mail unopened and yet still do this detection. Is that right?

Ms. Gagnon: Right.

[*Translation*]

Senator Forest: I imagine it can detect things without opening letters, which is the first principle of privacy.

Is your technology being used? You said it is being used in prisons in the U.S. Is it being used by companies such as Purolator or other types of companies that deliver packages or mail?

Ms. Gagnon: It is being used; by SCI, which is part of Canada Post, and by Purolator, I believe.

It is also being used by big companies and hospitals. We also work with Moderna, to be specific, with sports teams, just about anywhere that mail is received. It is like insurance for those who

La sénatrice Clement : D'accord.

M. Pratt : ... parce que pratiquement toutes les entreprises avec lesquelles je traite ont une politique relative à l'éthique quelconque.

La sénatrice Clement : Il serait intéressant d'avoir cette information parce que nous traitons de sujets délicats. Je vous en suis reconnaissante. Merci.

M. Pratt : Encore une fois, en ce qui concerne certains des problèmes liés au courrier — je pense principalement aux prisons ici —, il y a eu des cas où du courrier à des fins juridiques est généralement protégé. Tout courrier qu'un avocat envoie à un prisonnier dans un établissement correctionnel est protégé, mais dans le passé, il y a eu des cas où ces lettres ont été imbibées de substances, de drogues, et c'est là que l'appareil MailSecur serait très utile.

La sénatrice Clement : Et vous avez dit qu'il ne détecte pas les mots imprimés.

M. Pratt : Non. L'autre aspect à propos de l'appareil MailSecur, c'est que ce n'est pas une solution miracle pour les établissements correctionnels. Les détenus trouvent des moyens ingénieux d'introduire des drogues ou des armes dans les prisons. Vous avez probablement entendu parler de l'utilisation de drones pour introduire de la drogue et potentiellement des armes. Il y a de nombreux problèmes et cet appareil ne les résout pas tous, mais il est utile dans certaines circonstances.

La sénatrice Clement : Merci.

La vice-présidente : Je tenais à clarifier notamment que l'un des points que vous avez mentionnés précédemment est que votre technologie a la capacité de laisser les colis ou le courrier non ouverts tout en effectuant cette détection. Est-ce exact?

Mme Gagnon : C'est exact.

[*Français*]

Le sénateur Forest : J'imagine qu'il détecte aussi sans ouvrir les lettres, ce qui est l'objet premier du principe de la confidentialité.

Est-ce que votre technologie est en fonction? Vous dites qu'elle l'est actuellement dans les prisons américaines. Est-ce qu'elle est en fonction dans des compagnies comme Purolator ou d'autres types d'entreprises qui distribuent des colis ou de la correspondance?

Mme Gagnon : Elle est en fonction; on est avec SCI, qui fait partie de Postes Canada, et avec Purolator, je crois.

On est aussi dans les plus grosses compagnies et dans les hôpitaux. On travaille aussi avec Moderna, si je peux la nommer, avec les équipes sportives, en fait à peu près partout où l'on

are at greater risk, of course. We are even in schools and some universities, both in Canada and the United States; we are all over.

Senator Forest: Essentially, your technology is a tool, not an end in itself. If the bill is passed, it will be one of the technologies available, and I imagine there will be a call for tenders with specifications, for instance, as prescribed for public service procurement.

You said the substances that can be detected are drugs and explosives. What range of substances exactly can be detected with your technology?

Ms. Gagnon: Just about anything. Anything from Spice/K2 to Raid — sometimes that is put on paper. It could be fentanyl, anthrax or ricin. It could also be firearms, 3D weapons. It could also be liquid chemicals; that could be anything, including bodily fluids. We see and detect all kinds of things. With the technology, we can also use spyware to see through packages.

Senator Forest: I don't understand the reluctance to use to your technology or some other one. An organization such as Canada Post could use this kind of technology, whether from your company or another company, to safeguard the workers who handle hundreds of thousands of letters and packages. To my mind, that would be more reassuring than troubling.

From your meetings with Canada Post, have you been able to understand the reason for their reluctance?

Ms. Gagnon: Not necessarily with Canada Post itself because I have not had that conversation with them. It is a question of time and volume.

Those companies often receive a high volume of packages and letters, so adding another screening step when they are pressed for time.... Greater attention will be paid if there are suspicious items for specific individuals or specific communities.

It is all done manually because the object underneath can be manipulated. It takes a bit more time, but an employee who is experienced in screening can process 300 to 400 items per hour.

reçoit du courrier. C'est un peu comme une assurance, pour ceux qui sont plus à risque, évidemment. On est même dans les écoles et parfois les universités, que ce soit au Canada ou aux États-Unis; on est un peu partout dans le monde.

Le sénateur Forest : Au fond, votre technologie est un outil, pas une fin en soi. Si jamais le projet de loi est adopté, cela ferait partie des technologies possibles, ou j'imagine qu'il y aura appel d'offres avec devis, par exemple, comme l'Église l'enseigne dans l'approvisionnement dans la fonction publique.

Vous nous avez dit que les matières que l'on peut détecter sont notamment les drogues et les matières explosives. Quel est exactement l'éventail des matières qui peuvent être détectées avec votre technologie?

Mme Gagnon : À peu près tout. Ça va du Spice/K2 au Raid — certains vont mettre ça sur le papier. Cela peut être du fentanyl, de l'anthrax ou de la ricine. Cela peut être des armes à feu, des armes en trois dimensions. Cela peut être aussi des liquides chimiques; cela peut être un peu n'importe quoi, des liquides biologiques aussi. Il y a toutes sortes de choses qu'on voit et qu'on détecte. Avec la technologie, cela peut être aussi des logiciels espions en matière technologique qui nous permettent de voir à travers les colis.

Le sénateur Forest : Je n'arrive pas à comprendre la résistance qu'on peut avoir, que ce soit à votre technologie ou à une autre. Par exemple, dans une organisation comme Postes Canada, cette technologie, que ce soit la vôtre ou une autre, permet notamment de sécuriser les travailleurs qui manipulent des centaines de milliers de lettres et de paquets. C'est un élément qui, pour moi, serait plus sécurisant qu'insécurisant.

Est-ce que, au fil de vos rencontres avec les gens de Postes Canada notamment, vous arrivez à comprendre d'où vient cette inquiétude?

Mme Gagnon : Ce n'est pas nécessairement avec Postes Canada directement, parce que je n'ai pas eu cette conversation avec eux. C'est une question de temps et de volume.

Ces compagnies reçoivent souvent un nombre considérable de colis et de lettres, donc c'est sûr qu'ajouter une étape de filtrage de plus quand ils manquent de temps... On va porter une attention plus particulière si l'on croit qu'il y a des choses suspectes pour des personnes en particulier ou des communautés en particulier.

Tout se fait manuellement, parce qu'on peut manipuler l'objet qui est dessous. Cela prend un peu plus de temps, mais un employé qui est habitué à faire du dépistage peut faire 300 à 400 pièces à l'heure.

[English]

The Deputy Chair: Thank you to our witnesses. We invited you and appreciate you taking time out of your busy schedules to be here today. As you heard, we have had some government agencies who are not accepting our invitations. It is helpful for us to get practical information on this. Thank you for your participation and presence today.

Thank you also to my colleagues.

Before we adjourn, I remind everyone that our committee now meets on Thursdays, with 11:30 a.m. as its start time. Thank you, senators.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

La vice-présidente : Je remercie nos témoins. Nous vous avons invités et nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui, malgré votre emploi du temps chargé. Comme vous l'avez entendu, certains organismes gouvernementaux n'ont pas accepté notre invitation. Il nous est utile d'avoir des renseignements pratiques à ce sujet. Nous vous remercions de votre participation et de votre présence aujourd'hui.

Je remercie également mes collègues.

Avant que nous ajournions la séance, je rappelle à tous que notre comité se réunit désormais les jeudis, à 11 h 30. Merci, sénateurs.

(La séance est levée.)
